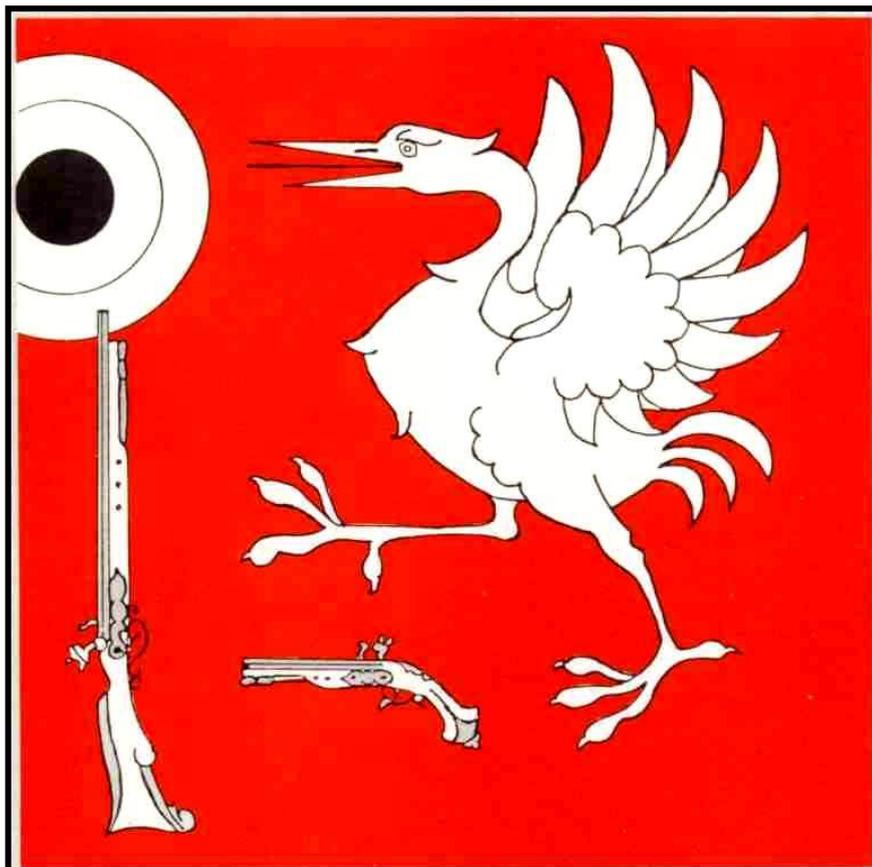


RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Convocation à l'assemblée 2018



**Fédération des Sociétés
de Tir de la Gruyère**



CONVOCATION – Aux sections de la Fédération

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle fixée au

Vendredi 2 mars 2018 à 20h15 au Lion d'Or de Neirivue

Distribution des distinctions et rapports annuels

- Avant l'assemblée de 19h30 à 20h00

- a) Première maîtrise fédérale en campagne
- b) Deuxième maîtrise fédérale en campagne
- c) Maîtrise cantonale

Tractanda :

1. Salutations
2. Appel des sections et nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du président
5. Rapport de gestion et examen des comptes 2017
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Cotisation 2018 – Tir franc 2018 – Budget 2018
8. Désignation des sociétés vérificatrices des comptes en 2018
9. Rapport des chefs de concours – programme 2018
10. Proclamation des bénéficiaires de distinctions
11. Tir en campagne 2018 – Rapport de la société organisatrice
12. Divers

La société de tir de Haut Intyamont se fait un honneur d'accueillir les délégués de la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère. D'ores et déjà, nous lui adressons nos sincères remerciements.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, Mesdames, Messieurs, nos meilleures et amicales salutations.

AU NOM DU COMITE DE LA FEDERATION DES SOCIETES DE TIR DE LA GRUYERE

Le Président

La secrétaire

Joël Ansermot

Nicole Wiederkehr

1. COMPOSITION DU COMITE ET ADRESSES 2017	5
2. ADRESSES DES SOCIETES – 2017	6
3. LE MOT DU PRESIDENT	7
4. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE 2017	8
5. ADMINISTRATION	18
6. COMPTES DE LA FEDERATION - 2017	22
7. BILAN DE LA FEDERATION - 2017	22
8. BUDGET DE LA FEDERATION - 2018	23
9. TIR EN CAMPAGNE 2017	24
10. ACTIVITES DU PISTOLET EN 2017	35
11. CHAMPIONNAT DE GROUPES 300 M – 2017	40
12. CHAMPIONNAT SUISSE DE SECTIONS	44
13. COUPE DE LA FEDERATION - 2017	45
14. COUPE INDIVIDUELLE DE LA FEDERATION - 2017	51
15. RAPPORT D'ACTIVITES DES JEUNES TIREURS DE LA GRUYERE - 2017	55
16. ASSOCIATION DES MATCHEURS DE LA GRUYERE RESULTATS - 2017	69



Comité FSTG 2017-2018

1. Calendrier 2018

ASSEMBLEE DE LA FEDERATION	Ve 02.03.18	20h15	Neirivue
ASSEMBLEE CANTONALE	Sa 10.03.18	selon convocation	Plasselb
ASSEMBLEE USS	Ve 27.04.18		Zuchwil
ASSEMBLEE FST	Sa 28.04.18		Zuchwil

CHAMPIONNAT DE GROUPES

300m	Eliminatoire en stand		Jusqu'au Sa 05.05.18		En stands
	Remise des feuilles		Sa 05.05.18	19h00	Stand de Sauthaux
	Finale de district	Catégorie A	Sa 12.05.18	après-midi	Stand de Sauthaux
		Catégorie D	Sa 12.05.18	après-midi	Grandvillard
		Catégorie E	Sa 12.05.18	après-midi	Grandvillard
	Finale cantonale		Sa 26.05.18	tout le jour	Montagne de Lussy
	Tours principaux				
		1er tour	Du ma 12.06 au sa 16.06.18		
		2ème tour	Du ma 19.06 au sa 23.06.18		
		3ème tour	Du ma 26.06 au sa 30.06.18		
	Finale Suisse		Sa 01.09.18		Zurich
50m	Eliminatoire en stand	1 ^{er} tour	Je xx.05.18		En stands
		2ème tour	Me xx.05.18		En stands
	Finale cantonale		Sa 08.09.18		Galmiz
	Finale Suisse		Sa 06.10.18		Buchs/AG
25m	Finale cantonale		Sa 30.06.18		Schmitten
	Finale suisse		Sa 01.09.18		Thoune
25-50m	Tirs principaux				
		1er tour	Lu 28.05.18 au Lu 11.06.18		
		2ème tour	Lu 18.06.18 au Lu 02.07.18		
		3ème tour	Ve 03.08.18 au Sa 18.08.18		

Tir en campagne

Réservation des rangeurs	Me 30.05.18	19h00	Stand de Sauthaux
Tir avancé	Sa 02.06.18	09h00-12h00/13h00-20h00	Neirivue
Journées officielles	Ve 08.06.18	15h00-20h00	Neirivue
	Sa 09.06.18	08h00-12h00/13h24-20h00	Neirivue
	Di 10.06.18	07h24-12h00	Neirivue

Jeunes Tireurs

Concours gruérien	Tir avancé	Me 13.06.18	18h00-20h00	Gruyères
	Tir de concours	Sa 23.06.18	13h30-17h00	Gruyères
	Résultats	Sa 23.06.18	17h30	Gruyères
Concours groupes, finale de district		Sa 23.06.18	08h00-12h00	Gruyères
Finale individuelle JT	Finale	Sa 01.09.18	13h30-17h00	Hauteville
Finale cantonale de groupes		Sa 18.08.18		Montagne de Lussy
Finale cantonale individuelle		Sa 08.09.18		Montagne de Lussy
Finale suisse de groupes		Sa 22.09.18		Emmen
Championnat romand JT		Sa 13.10.18		Genève
Finale suisse individuelle JU + VE		Sa 27.10.18		Thoune

Coupe de la Fédération par équipe et individuel

Inscription des équipes	Di 06.05.18	Jérôme Moret, Rte Adrey 170, 1628 Vuadens
Délai d'envoi des feuilles de concours ind. Pour les participants à la coupe	Sa 30.06.2018	Gaillard Bertrand, Rte de la Pra 55 1634 La Roche
1er tour	Ma 29.05.18 – Sa 30.06.18	(16ème de finale)
2ème tour	Sa 07.07.18 – Sa 28.07.18	(8ème de finale)
3ème tour	Je 02.08.18 – Sa 25.08.18	(quart de finale)
Finale par équipe	Sa 15.09.18 (13h00-17h00)	(1/2 finale et finale) Corbières
Finale individuel	Sa 15.09.18 (8h00-12h00)	Corbières

2. Composition du comité et adresses 2017

PRESIDENTS D'HONNEUR

Mr. Konrad	RICHLI	Vuadens
Mr. Jean-Louis	ROMANENS	Sorens

MEMBRES D'HONNEUR

Mme Jeanine	VIAL	Le Pâquier, Marraïne
Mr. Guy	BORCARD	Bulle
Mr. François	BRODARD	Bulle
Mr. Walter	BUCHS	Im Fang, La Villette
Mr. Edmond	CHOLLET	Vaulruz
Mr. Firmin	ESSEIVA	Bulle
Mr. Roland	GOBET	La Verrerie
Mr. Gilbert	KOLLY	Pont-la-Ville
Mr. Cédric	MENOD	La Verrerie
Mr. Placide	MEYER	Bulle
Mr. Jean-Jacques	MORNOD	Bulle
Mr. François	PASSAPLAN	Hauteville
Mme Nicole	PUGIN	Riaz
Mr. Francis	REMY	Charmey
Mr. Emile	RIME	Echarlens
Mr. Jean-Louis	ROMANENS	Sorens
Mr. Jean-Louis	ROPRAZ	Sorens
Mr. Marcel	SCHUWEY	Villarepos
Mr. Hans	TSCHIRREN	Courgevoux
Mr. Jean-Pierre	TORNARE	Charmey

MEMBRES DU COMITE

Mr. Joël	ANSERMOT	Président	1998 (2002)	Gruyères
Mr. Bertrand	GAILLARD	Groupes, conc. Ind., rangeurs	2015	La Roche
Mr. Frédéric	IMHOF	Tir en campagne	2013	Bulle
Mr. Jérôme	MORET	Coupe FSTG	2010	Vuadens
Mr. Bernard	REMY	Chef de tir 300 m / matériel	2003	Charmey
Mr. Rémy	ROUILLY	Responsable pistolet	2014	La Tour de Trême
Mr. Marc	STAUFFER	Caissier	1999	Lessoc
Mme Léonie	SUDAN	Responsable des JT	2015	Morlon
Mme Nicole	WIEDERKEHR	Secrétariat	2016	Pont-la-Ville

DELEGUE AU COMITE CANTONAL

Vaccant

BANNERET

Mr. Gerold	RAUBER	Jaun
------------	--------	------

MEMBRES DE LA COMMISSION DE TIR

Mr. Grégory	MAGNIN	Président	Villarimboud
Mr. Yannick	BALLIF		Vuadens
Mr. Maxime	BOURGUET		Bulle
Mr. Julien	GRAND		Riaz
Mr. Pablo	GUMY		Matran
Mr. Grégoire	STREICH		Broc
Mr. Grégoire	SANTSCHI		Laupen

OFFICIER FEDERAL DE TIR

Mr. Heinz	THALMANN	Morat
-----------	----------	-------

ASSOCIATION DES MATCHEURS

Mr. Albert	RISSE	Président	Bulle
------------	-------	-----------	-------

3. Adresses des sociétés – 2018

Nom de la Société	Président				
Bas-Intyamou Société de tir	Jaquet	Marc	Rte de la Scie 31	1665	Estavannens
Botterens Société de tir	Marcel	Repond	Rte du Perré 17	1651	Villarvolard
Broc Carabiniers 300 m	Jean-Paul	Tomasini	Rue de la Chenevières 9	1636	Broc
Broc Carabiniers pistolet	Rouilly	Rémy	Rue de la Saletta 75	1632	Riaz
Bulle Carabiniers	Frédéric	Imhof	Rte de Morlon 23	1630	Bulle
Bulle Grevire pistolet	Joseph	Rigolet	Impasse du Bossalet 1	1652	Villarbeney
Charmey Carabiniers	Bernard	Remy	Rue du Centre 45	1637	Charmey
Corbières-Cerniat Société de tir	Sudan	Léonie	Sur la Scie 9	1642	Sorens
Echarlens L'Arquebuse	Tinguely	Christian	Clos de la Cure 30	1646	Echarlens
Gruyères Mousquetaires	Alexis	Doutaz	Chemin de la Belle Luce 7	1663	Epagny
Hauteville Carabiniers	Dominique	Magnin	Route de l'Auberge 35	1648	Hauteville
Jaun Schützengesellschaft	Philipp	Buchs	Unter Schwendi 4	1656	Im Fang
La Roche Carabiniers	Claude	Mauron	La Chenevière 25	1733	Treyvaux
Le Bry L'Arbalète	Francis	Balmer	Rte du Villard-d'Avry 70	1645	Le Bry
Lessoc Société de tir	François	Both	Rue Montseigneur Genou 3	1669	Lessoc
Haut-Intyamou Société de tir	Maurice	Rime	Rte des Vanils 64	1669	Neirivue
Pont-la-Ville Mousquetaires	José	Pache	Route de la Serbache 21	1634	La Roche
Sâles - Vaulruz Carabiniers	Laurent	Gremaud	Rte des Colombettes 249	1628	Vuadens
Sauthaux Société de tir	Nicole	Pugin	Rue Netton-Bosson 41	1632	Riaz
Sorens Société de tir	Jean-Louis	Rossier	Av. de Florissant 37	1008	Prilly
Vuadens Société de tir	Jérôme	Moret	L'Adrey 170	1628	Vuadens

Les adresses ci-dessus proviennent en principe de la base de données de la FST et elles sont exactes pour autant que les sociétés tiennent à jour le dit fichier / Etat au 05.01.2018

Site internet de la FST : <https://ssv-vva.esport.ch/> (Date limite de la mise à jour le 15 janvier de chaque année).

4. Le mot du président

Mesdames et Messieurs,

Membres d'honneur, Membres du comité de la Fédération et des Sociétés de tir de la Gruyère,
Chères amies et Chers amis du tir,

2017 sera l'année de l'introduction d'une nouvelle catégorie pour le tir à 300m.

Cette nouvelle catégorie a pour but de gommer les différences de « précision » des armes, suite à l'introduction du Fass57 modifié, tellement modifié qu'on dirait une machine à Tinguely.

Certes ces armes n'étaient plus comparables à un Fass57 standard, ni à un Fass90 et encore moins à un mousqueton sans appui, cependant la création d'une nouvelle catégorie nous a bien compliqué la vie pour la formation des groupes dans les sociétés et pour l'organisation des finales.

Avec 3 catégories, les petites sociétés qui sont principalement celles de notre district, il devient compliqué de former des groupes sans panacher les armes et de ce fait le but de mettre toutes les armes sur le même pied d'égalité est loupé. Affaire à suivre pour les prochaines années.

Le tir en campagne 2017 à Corbières a une fois encore été la fête annuelle des tireurs de la Gruyère.

Un grand merci à la société de Corbières-Cerniat pour la parfaite organisation de ces journées, un merci particulier aux nombreux bénévoles qui ont œuvré à cette réussite et particulièrement à Léonie Sudan présidente de la société et à Gabriel Kolly président d'organisation.

Nos cours de jeunes tireurs fonctionnent aussi très bien, mais cela demande beaucoup d'engagement de la part des moniteurs des sociétés mais aussi de notre responsable des jeunes, Léonie.

Un grand merci à vous tous qui donnez beaucoup de votre temps pour suivre ces jeunes.

Pour ce qui est des autres concours et disciplines, nos meilleurs Gruériens ont réussi une fois de plus à se hisser sur des marches de podiums cantonaux, en groupe ou individuellement. Voici les principaux classements.

Au tir en campagne Yanaelle Sciboz de Botterens, reine du tir à Corbières est aussi première dame du canton avec ses 71 points.

A 300m toujours, Sudan Marc de Gruyères est 1^{er} JT fribourgeois et Rime Sébastien de Charmey est 2^{ème} du canton chez les adolescents.

Au 25m le roi du tir fribourgeois n'est autre que notre champion de district, Alvarez Marc de Bulle- Grevîre avec 179 points et au 3^{ème} rang nous trouvons Maag Martin.

Chez les adolescents, le podium est entièrement gruérien.

1^{er} Brodard Noé, 2^{ème} Maag Simon et 3^{ème} Ruffieux Dominique. Quant aux jeunes tireurs le 3^{ème} cantonal est Scherly Thibault.

Dans la catégorie V et SV, le champion cantonal est François Brodard et le 3^{ème} Dupraz Narcisse. Andrey Lauriane monte sur la 3^{ème} marche du podium des dames.

Dans la compétition des groupes, en catégorie 25m, Bulle-Grevîre obtient le premier rang et sur la distance 50m le 2^{ème}.

Individuellement, Marc Cardillo, termine 2^{ème} et 3^{ème} au match cantonal B et C.

Aux armes d'ordonnances 300m, le champion cantonal en 2 positions est Pache Jean-Claude suivi de Gachet Gilbert. On retrouve Jean-Claude à la 3^{ème} place du concours à l'arme standard 2 positions.

Félicitations à tous ces médaillés mais aussi à tous ceux qui participent à ces différents concours tout au long de la saison.

Motivé par toutes ces belles perspectives, je me réjouis de vous retrouver en 2018 et il est temps pour moi de vous souhaiter tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos familles.

*Joël ANSERMOT
Président de la Fédération
des Sociétés de Tir de la Gruyère*

5. Procès-verbal de l'assemblée 2017

Procès-verbal de la 110^{ème} assemblée ordinaire annuelle du 24 février 2017 à Corbières

Excusés :
Monsieur Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère
Monsieur Konrad Richli, Président d'honneur
Monsieur Paul Meier, Président cantonal des vétérans
Monsieur Emile Rime, Membre d'honneur
Monsieur Firmin Esseiva, Membre d'honneur
Monsieur Guy Borcard, Membre d'honneur
Monsieur Jean-Jacques Mornod, Membre d'honneur
Madame Nicole Pugin, Membre d'honneur

1. Salutations

C'est avec grand plaisir que notre Président, Joël Ansermot, salue, au nom de la Fédération des sociétés de Tir de la Gruyère les personnes présentes et souhaite la bienvenue à cette 110^{ème} assemblée annuelle.

Comme aucune remarque ou question n'est formulée sur le mode de convocation à cette assemblée ni sur l'ordre du jour, le tractanda est donc considéré comme approuvé.

2. Appel des sections et nomination des scrutateurs

Avant de donner la parole à Nicole pour l'appel des sections, Joël Ansermot prie les délégués d'annoncer le nombre de personnes qui représentent leur société, sans compter les membres du comité de la FSTG. Il en résulte : 59 participants sans compter les membres du comité de la FSTG au nombre de 9. Total = 68 personnes présentes. Toutes les sociétés sont représentées. Joël remercie les délégués des sociétés pour leur participation.

Les scrutateurs de l'assemblée seront Paul Ottoz et Pascal Dupont.

M. Gabriel Kolly, syndic de la commune de Corbières, présente la commune qui nous accueille pour cette assemblée et qui accueillera le tir en campagne 2017.

M. Gabriel Kolly, salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux délégués dans la halle de sport à Corbières. Il rebondit sur les derniers mots de Joël en affirmant avoir la chance de porter deux casquettes, celle du syndic de Corbières et celle de Président d'organisation du tir en campagne 2017. Il est heureux de pouvoir présenter la nouvelle commune de Corbières qui a fusionné avec Villarvolard en 2011 et qui comporte à ce jour 850 habitants. Il félicite et remercie toutes les sociétés locales qui mettent de la vie dans ce village.

Pour terminer, M. Gabriel Kolly souhaite à tous une excellente assemblée de la FSTG et se réjouit de pouvoir reprendre la parole un peu plus tard.

Joël remercie M. Gabriel Kolly pour cette intéressante présentation de cette charmante commune.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée figure dans le rapport de tir de la FSTG. Il a été rédigé en détail par Léonie Sudan, Marie-Angèle étant excusée lors de l'assemblée 2016. Tout le monde l'ayant reçu, il ne sera pas lu. Comme il ne soulève aucune question ou remarque, Joël Ansermot demande de l'approuver par main levée. Le procès-verbal de l'assemblée 2016 est accepté à l'unanimité. Joël profite de l'occasion pour remercier Léonie pour sa rédaction très détaillée.

4. Rapport du président

Joël Ansermot, avant d'adresser son message, tient à rappeler les noms des tireurs ou de leurs proches qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée.

M. Linus Zumwald, Membre d'honneur de la Fédération
M. Louis Gaillard, Membre de la société de Pont-la-Ville
M. Gérald Gremaud, Membre d'honneur de Bulle Grevire
M. Joseph Jaquet, Membre d'honneur de la société de Gruyères
M. Fernand Schorderet, Membre de la société de Vuadens et de Bulle Grevire
M. Georges Sonney, Membre de la société de Sorens et membre d'honneur de Bulle Grevire
M. Gérard Vallélian, Président d'honneur de la société de Sauthaux
M. Pierre Yerly, Membre de la société de Bulle Grevire

Toutes ces personnes ont marqué nos sociétés de tir par leur engagement et Joël réitère ses vœux de sympathie aux familles et aux sociétés touchées par la perte d'un être cher. Il prie l'assemblée de se lever afin d'observer un moment de recueillement.

Joël rappelle les délégués des sociétés, qu'en cas de décès dans les sociétés, il est utile d'informer rapidement la FSTG afin qu'elle puisse procéder aux officialités prévues.

Joël débute son rapport en précisant que 2016 était un bon millésime. Les améliorations et modifications dans l'organisation du tir en campagne ont bien fonctionné et à la satisfaction de tous. Le chariot des cibles 25m, les rangeurs pour les pistoliers et la nouvelle équipe au bureau des calculs sont les principaux changements de cette édition.

Il remercie et félicite la société de Charmey et les nombreux bénévoles qui nous ont accueilli à l'occasion du tir en campagne 2016.

Joël remercie tous les tireurs et les membres de comité qui ont contribué au bon déroulement des différentes compétitions qui ont eu lieu tout au long de la saison 2016. Il remercie aussi toutes les sociétés qui, une fois encore ont mis à disposition leurs installations pour le concours des groupes, pour la finale de la coupe, pour la finale des individuels, pour la coupe des jeunes et pour le concours de district. Tous ces concours ne sont possibles qu'avec le soutien des sociétés de tir. Joël remercie Cédric Menoud, Président sortant de la commission de tir 3FR ainsi que ses collègues pour le travail et leur précieuse collaboration à l'occasion des différentes manifestations. Joël n'oublie pas ses collègues du comité qui effectuent un travail remarquable.

Joël tient à relever que Charmey en catégorie A est sorti champion fribourgeois ainsi que les deux rois du tir fribourgeois au tir en campagne sont gruériens tous deux avec 71 points, Overney Frédéric de la Roche et Gothuey André de Gruyères. Chez les jeunes tireurs, il salue une augmentation des effectifs toutes catégories confondues, ceci grâce aux moniteurs et à Léonie qui les motive tout au long de l'année. Les jeunes ont aussi brillé sur le plan cantonal avec la 3^{ème} place de Pasquier Jessica chez les filles et de Maag Simon au même rang chez les ados. Tous ces brillants résultats font chaud au cœur et montre une fois encore la qualité des tireurs gruériens.

Pour terminer, Joël souhaite pour cette nouvelle saison, une excellente santé, ainsi que du bonheur dans nos familles et une bonne année de tir, pleine de satisfactions et de moments d'amitiés sincères.

5. Rapport de gestion et examen des comptes 2016

Pour le rapport de gestion et l'examen des comptes 2016, Joël donne la parole au caissier de la FSTG, Marc Stauffer.

Marc nous donne lecture des comptes en y apportant les précisions nécessaires. Il fait notamment mention du déficit de CHF 6'347.-- dû aux chemises de la FSTG ainsi que pour l'entretien de la cantine. Marc souligne le bénéfice du tir en campagne 2016 qui est certes petit mais il est là et c'est la première fois qu'il voit un bénéfice dans ses 19 ans de caissier pour un tir en campagne. Il précise encore que le tir en campagne reste l'activité la plus coûteuse et qu'il faut motiver les gens à participer au tir franc. En somme, les comptes de la FSTG restent équilibrés. Joël demande l'accord de l'assemblée pour l'approbation des comptes 2016 qui sont acceptés à l'unanimité.

Joël encourage l'achat des passes de tir franc, ceci afin de pérenniser les comptes de la FSTG. On voit que les comptes 2016 se bouclent sur un déficit de CHF 6'347.--. Il remercie Marc pour la lecture des comptes ainsi que pour son travail.

Joël se permet aussi de relever que le tir en campagne reste la principale charge dans les comptes de la FSTG mais que cette année, suite à notre réorganisation, il n'est plus déficitaire et c'est une bonne chose. Dans les principales charges, on trouve les frais généraux extraordinaires et les frais d'entretien de la cantine, exceptionnels en 2016. Ma fois, qui dit location de nos cantines dit aussi quelques frais pour la garder en état. A cette occasion Joël tient à remercier Pascal Dupont pour son travail de suivi de ces cantines.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Comme les comptes n'apportent pas de commentaires, Joël passe la parole aux vérificateurs des comptes qui donnent lecture de leur rapport. Les vérificateurs ont contrôlé le bilan, effectué des pointages des dépenses et des recettes, vérifié les soldes des différents comptes postaux et bancaires. Les comptes sont conformes, correctement tenus et en ordre. Les vérificateurs proposent de les approuver et d'en donner décharge avec remerciements au caissier ainsi qu'au comité de la FSTG.

Joël remercie les vérificateurs pour leur travail et demande s'il y a des questions ou remarques. Comme ce n'est pas le cas, Joël demande aux personnes qui acceptent les comptes 2016 de se manifester par main levée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Joël remercie les vérificateurs et Marc pour leur travail.

7. Cotisation 2017 - Tir franc 2017 - Budget 2017

En ce qui concerne les cotisations, la Fédération propose de maintenir le système actuel basé sur le nombre de tireurs au programme obligatoire et les membres actifs, avec les mêmes montants. L'assemblée accepte à l'unanimité le maintien de ce système.

Joël rappelle que les subventions de la Loro pour le tir sont basées sur les effectifs se trouvant dans la base de données de la FST. Il encourage donc les sociétés à inscrire les tireurs dans cette base en qualité de membre licencié ou sans licence.

Pour ce qui est du tir franc 2017, le comité de la FSTG propose de continuer avec le même système qu'en 2016. Joël demande à l'assemblée s'il y a de nouvelles propositions. Comme ce n'est pas le cas, il cède la parole à Marc pour le budget 2017.

Marc nous annonce d'ores et déjà un déficit de CHF 3'850.-- pour 2017. Certes il a vu un peu gros en ce qui concerne les frais administratifs mais en comparaison avec l'année précédente, il est dans la moyenne. Il se permet aussi de souligner l'importance d'encourager les tireurs de payer le tir franc. Cette rentrée d'argent permet d'avoir une belle palette de prix au tir en campagne. De plus, cela permettrait, encore une fois, de réduire le déficit prévu. Il relève que le comité met tout en œuvre pour diminuer les coûts de fonctionnement.

Joël rebondit sur ce que Marc nous a dit, le budget 2017 présentant un déficit d'un peu plus de CHF 3'800.—qui colle à la réalité, cependant nous allons faire en sorte de le réduire au maximum en travaillant sur nos divers postes et en particuliers sur les frais généraux de fonctionnement.

Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée. Notre président passe au vote pour l'acceptation du budget. Le budget 2017 est donc approuvé à l'unanimité. Joël Ansermot ne peut clore le chapitre financier sans remercier et féliciter Marc Stauffer pour son excellent travail.

8. Désignation des sociétés vérificatrices des comptes 2017

Selon Marc Stauffer, les sociétés qui procéderont à la vérification des comptes 2017 sont :

Sauthaux et Broc 300m. Joël remercie les sociétés qui acceptent de relever cette tâche.

9. Mot du Président d'honneur de la FSTG

M. Jean-Louis Romanens salue l'assemblée en tant que Président d'honneur de la FSTG et remercie le comité de la FSTG et les délégués pour leur travail ainsi que pour leur engagement tout au long de l'année. Tout y est et tout fonctionne bien. Il comprend le budget 2017 et est heureux que la jeunesse soit aussi active dans le tir. Il souhaite à tous les tireurs bonne chance et une bonne saison de tir.

10. Rapport des chefs de concours – programme 2017

Joël cède la parole aux différents responsables.

Bernard Remy, notre chef de tir à 300m, nous donne lecture de son rapport figurant dans le rapport 2016. Joël le remercie pour son travail et pour sa compétence qui assure un bon fonctionnement des tirs en campagne. Il relève encore le point de la sécurité qui a la plus grande importance et nous devons continuer sur cette voie avec la collaboration de tous.

Joël passe ensuite la parole à Frédéric Imhof. Il annonce les 3 premiers de chaque catégorie au tir en campagne. Il termine par préciser que c'est sa première année au bureau des calculs et qu'il y a encore quelques points d'amélioration à faire soit dans le stock d'encres ou du personnel à disposition pour l'aider. Frédéric remercie Charmey pour le bon déroulement du tir en campagne et nous donne rendez-vous à Corbières au mois de juin 2017. Joël remercie Frédéric pour son travail et son rapport, il rappelle que cette fête de tir est un point fort de la saison, où les tireurs de tout niveau se retrouvent. Joël Ansermot invite chacun à faire participer le maximum de personnes à ce concours. Du matériel publicitaire a été distribué. Il incite chacun à l'utiliser non pas dans les stands mais bien dans les communes respectives et demande que chacun fasse l'effort d'emmener avec lui un maximum de tireurs même si ce ne sont pas des passionnés. La participation doit être l'objectif no 1 sans toutefois prêter la sécurité. Il nous rappelle que le tir en campagne est ouvert à tous.

Pour la discipline du pistolet, Joël donne la parole à Rémy Rouilly, responsable du tir au pistolet. Rémy donne lecture de son rapport se trouvant dans le rapport d'activité 2016 et passe en revue certains résultats. Il remercie les différents donateurs des différents tirs et surtout aussi les moniteurs de Bulle et Broc. Le nouveau charriot qui a été loué pour le tir en campagne à Charmey était top et la possibilité d'avoir des rangeurs pour le pistolet a beaucoup aidé au bon fonctionnement. Joël Ansermot le remercie pour son engagement et le bon déroulement du tir au pistolet.

Pour les championnats de groupes, Joël Ansermot passe la parole à Bertrand Gaillard. Bertrand indique que les informations relatives aux championnats de groupe se trouvent dans le rapport d'activité 2016 et par conséquent, il ne va pas les commenter en détail. Toutefois, il relève les faits suivants: en catégorie A, l'on peut féliciter le groupe de Charmey 1 pour sa médaille d'or lors de la finale cantonale. Des groupes de Bas Intyamon (943pts), La Roche (952pts) et (Sorens 939) ont tiré le 1^{er} tour Suisse. Charmey a réussi l'exploit de se qualifier pour la finale Suisse, entre après avoir gagné les 3 tours en stand, bravo à eux. En catégorie D; Charmey 1 et Gruyères ont été les groupes les plus en vue, ils se sont systématiquement classés comme meilleur groupe du district à chaque stade de la compétition. Charmey se classe 14^{ème} du tour de qualification lors de la finale cantonale. Gruyères prend quant à lui le 13^{ème} rang de la finale. On relèvera la très bonne performance d'Echarlens lors de la qualification en stand ainsi que le 2^{ème} rang de Sâles-Vaulruz lors de la finale de district. A noter également la bonne tenue des groupes de Haut Intyamon et Corbières ainsi que la présence de Hauteville lors du 2^{ème} tour de la finale cantonale. Plusieurs sociétés ont participé au 1^{er} tour suisse, malheureusement aucune n'a dépassé ce stade de la compétition. Les résultats sont les suivants :

Charmey1 (668pts), Haut Intyamon (662pts), Gruyères 1 (658pts), Corbières-Cerniats (652pts), Sâles-Vaulruz (637pts), Haut Intyamon 2 (635pts) et Gruyères 2 (633pts).

Par rapport à 2015, les effectifs des groupes participants au premier tour en stand ont augmenté de 2 groupes en catégorie A. En catégorie D nous remarquons une diminution de 4 groupes. Bertrand tient à relever que si 51 groupes ont pris part à la compétition, la Gruyère a un potentiel de 91 groupes, cela laisse songeur. Il demande à tout le monde de bien vouloir faire un effort.

Pour 2017 une nouveauté est instaurée. Une nouvelle catégorie a vu le jour. La catégorie E comprendra outre les armes d'ordonnance, tandis que la catégorie D comprendra les fass 90-mousquetons et fass57/02(sans ring). En résumé peuvent tirée en :

Catégorie A : arme libre-fusil standard-fass 57/03-fass57/02-fass90-mousqueton

Catégorie D : fass 57/03-fass57/02-fass90-mousqueton

Catégorie E : fass 57/02 (sans ring)-fass90-mousqueton

Pour les tours suisses seront qualifiés 17groupes A, 59 groupes D et 23 groupes E

Pour la finale cantonale seront qualifiés 28 groupes A, 63 groupes D et 23 groupes E

Au niveau district seront qualifiés à la finale 10 groupes A, 10 groupes D et 10 Groupes E. La répartition E et D pourra être modifiée selon le nombre de groupes inscrits aux 1^{ers} tours et à la répartition cantonale qui en découle.

Bertrand nous invite également à ne pas nous décourager suite à cette modification. On peut panacher les groupes au niveau des armes, profiter pour augmenter notre nombre de groupes. Il nous encourage à ne pas relâcher l'effort, afin que plus de groupes participent aux qualifications en stand. C'est en effet le nombre de groupes dans chaque district qui détermine combien de groupes peuvent participer à la finale cantonale et la finale suisse.

Pour 2017 l'on trouve dans les enveloppes remises à l'entrée un formulaire pour inscrire nos résultats de groupe. Le même sera disponible sur le site sous format Excel de manière à réutiliser nos données d'une année à l'autre.

Joël félicite tous les tireurs et les encourage à continuer sur cette voie. Il remercie Bertrand pour l'organisation de ces finales toujours appréciées.

Notre président cède la parole à Jérôme Moret pour la coupe de la Fédération. Jérôme se réfère au rapport d'activité 2016 et en donne lecture. Il y a un total de 64 groupes qui ont participé en 2016 à la coupe, soit 4 de plus qu'en 2015. Il confirme que la finale de la Coupe aura lieu à Charmey pour l'année 2017. Cette compétition a pour but, la camaraderie plus que le résultat en lui-même. Il précise qu'il a laissé 2 jours de plus pour rendre les résultats, soit au plus tard le dimanche les résultats doivent être chez lui. Jérôme encourage les sociétés à inscrire également les jeunes tireurs dans la coupe. Il se réjouit d'entamer l'année 2017.

Joël remercie particulièrement Jérôme dont le travail contribue fortement à développer cet esprit sportif dans un cadre de saine camaraderie qui est un des points propre à ce concours. Il nous encourage à s'y inscrire spécialement pour cette 20ème édition.

En cours de saison, nous avons reçu un courrier de la société de Sâles-Vaulruz qui nous demandait de revoir le règlement en terme de composition des groupes. Ce point sera traité dans les divers.

Concernant la coupe individuelle, Joël redonne la parole à Bertrand Gaillard. Les informations relatives à la coupe individuelle se trouvent dans le rapport d'activité 2016, Bertrand ne les commente pas dans leur totalité. Il relève toutefois l'augmentation de 13 tireurs ayant atteint la limite de qualification en 2016. Il félicite les responsables des sociétés pour leur engagement. Les minimas pour participer à la finale ont

dû être augmenté en catégorie A, il fallait cette année 187 pts pour prétendre à la finale et en catégorie D, il fallait obtenir 135 pts pour obtenir son ticket.

12 sociétés ont été représentées lors de ces qualifications. Il reste donc du potentiel de participations si l'on constate que 9 sociétés n'ont pas mis ce concours à l'ordre du jour. Bertrand rappelle qu'il suffit simplement de tirer la passe du concours individuel. Il remercie également d'utiliser le formulaire pour les retours de résultats.

Il nous rappelle les lauréats en catégorie A: 1^{er} Cotting André-Claude, 2^{ème} Rime Philippe et 3^{ème} Ropraz Tristan.

En catégorie D: 1^{er} Gachet Roger, 2^{ème} Gachet Gilbert et 3^{ème} Pasquier Stéphane.

Bertrand félicite ces tireurs et remercie les sociétés de Broc et Botterens pour l'organisation de la finale.

En cas d'empêchement, il demande à ce qu'on lui communique par e-mail ou sms les désistements, cela aide aux remplacements et à l'organisation de la finale.

Pour 2017 l'on trouve dans les enveloppes remises à l'entrée un formulaire pour inscrire nos résultats individuels. Le même sera disponible sur le site sous format Excel de manière à réutiliser nos données d'une année à l'autre.

Joël remercie Bertrand pour l'organisation de ce concours qui est aussi bien sympathique.

Concernant les jeunes tireurs, Joël laisse la parole à Léonie Sudan. Elle exprime son plaisir tout particulier de pouvoir prendre la parole ici à Corbières où elle a elle-même pu faire ses débuts dans le monde du tir. La révision de l'Ordonnance sur le tir hors service a eu pour conséquence d'abaisser l'âge dans la catégorie jeunes tireurs et d'implémenter 6 cours au lieu des 4 cours habituels. De ce fait, les sociétés peuvent déjà recruter les adolescents à l'âge de 8 ans. Avec cette nouvelle réglementation au niveau des cours et de l'abaissement de l'âge des JT, il est difficile d'effectuer une comparaison sur plusieurs années par cours et par catégorie. Dès lors, une constatation d'une augmentation de 9 jeunes (catégories JT et adolescents confondus) a été faite par rapport à l'année précédente avec un effectif total de 166 jeunes pour notre district. Léonie félicite toutes les sociétés et particulièrement les responsables JT pour la promotion de notre sport auprès des jeunes dans nos communes. Elle reste persuadée qu'il y a du potentiel d'amélioration et a évoqué qu'il y a différentes propositions qui ont été faites lors de la dernière séance des responsables JT pour renforcer ce recrutement. Concernant les performances de nos jeunes, elle relève quelques résultats de la saison 2016. Le concours JT s'est déroulé à Sorens et a réuni 121 JT et 28 adolescents. Les sociétés de tir de Gruyères, Bas-Intyamou et La Roche remportent respectivement les trois premières places. Le prix de la participation revient à la société de Echarlens avec 23 jeunes. Quant au classement individuel des JT garçons, ce sont Samuel Firuz (Echarlens), Fabien Pasquier (Echarlens) et Jérôme Pythoud (Sâles-Vaulruz) qui remportent les trois premiers prix. Chez les JT filles, ce sont Sonia Florez (Hauteville), Jessica Pasquier (Gruyères) et Fanny Beney (Sâles-Vaulruz) qui se hissent parmi les trois premières. Jonathan Ruffieux (Corbières-Cerniat), Jérémie Waeber (La Roche) et Fabien Gremaud (Sauthaux) rejoignent les trois premières marches du podium dans la catégorie Ados. La finale des individuels du district s'est déroulée au stand de tir de La Roche avec 44 JT et 32 Ados. En tout, 6 tireurs par catégorie se qualifient pour la passe finale. A l'issue de celle-ci, Jessica Pasquier (Gruyères), Sonia Florez (Hauteville) et Line Perritaz (Bulle) s'imposent sur le podium dans la catégorie JT filles. Chez les JT garçons, ce sont Samuel Firuz (Echarlens), Julien Doutaz (Gruyères) et Loïc Sudan (Gruyères) qui remportent les trois premiers prix. Quant aux adolescents, Sam Gothuey (Gruyères), Adrien Pharisa (Bas-Intyamou) et Simon Maag (Vuadens) se hissent sur les trois premières marches. Notre district qualifie 21 jeunes à la finale cantonale individuelle, toutes catégories confondues. Jessica Pasquier (Gruyères) remporte la troisième place chez les filles tout comme Simon Maag chez les adolescents. A relever la belle performance de Sonia Florez de Hauteville qui termine au 4^{ème} rang de la catégorie jeunes tireuses. Grâce à son excellent résultat lors de la finale cantonale, Simon Maag (Vuadens) s'est qualifié pour la finale Romande à Malleray-Bévilard. Il obtient la 18^{ème} place au classement Ado sur 41 tireurs. Malheureusement aucun JT du district ne s'est qualifié. Concernant le championnat de groupe, en comparaison à l'année 2015, il y a eu 2 groupes de moins chez les JT et 2 groupes supplémentaires chez les Ados. Léonie se permet de relever la belle participation de la société de tir de Gruyères avec 2 groupes JT ainsi que celle de la société de tir de Bas-Intyamou avec 2 groupes JT et 2 groupes Ados tout comme celle de Vuadens avec 2 groupes Ados. Pour les groupes Ados qui se qualifient, ils s'affronteront directement en finale suisse. Seul les 36 meilleurs groupes de suisse peuvent prendre part à cette finale. Leur qualification s'est faite à l'addition du tour éliminatoire en stand et de leur résultat au concours JT. Aucun groupe Ado du district ne s'est qualifié pour cette finale suisse. En revanche, chez les JT, le district qualifie donc 6 groupes JT (Gruyères I et II, Sâles-Vaulruz, Echarlens, La Roche et Bas Intyamou) à la finale cantonale. 5 groupes JT participent à la finale. Gruyères I et Echarlens se classent respectivement à la 10^{ème} et 15^{ème} place chez les JT.

Un des objectifs de la saison 2016 était de participer à la qualification du concours JU+VE. 16 tireurs, soit 13 Ados et 3 JT, dont 2 à la carabine standard ont participé à l'éliminatoire en stand. Cela représente

globalement 1 tireur de moins qu'en 2015 malgré le potentiel de jeunes dans nos sociétés. Benoît Sottas (JT-Standard), Charmey, Tristan Ropraz (JT-Standard), Sorens, Paul Borcard (Ado-F90), Bas-Intyamon, Fabien Gremaud (Ado-F90), Sauthaux, Simon Maag (Ado-F90), Vuadens, ont réussi à se qualifier pour la finale suisse JU+VE. A relever les belles performances de Tristan Ropraz (Sorens) qui termine au 10^{ème} rang de sa catégorie et Simon Maag (Vuadens) qui termine au 19^{ème} dans la sienne.

Léonie a le plaisir de délivrer le gobelet de la SCTF pour le meilleur JT du district à Samuel Firuz de Echarlens. Sam Gothuey remporte le gobelet dans la catégorie Ado. Grâce à leurs résultats, Samuel Firuz (Echarlens) et Sonia Florez (Hauteville) toucheront le plateau en étain de la FST lors de l'assemblée cantonale du 11 mars prochain. Chez les moniteurs, Jérôme Gachet de la société de tir de Charmey, touchera le prix "Faude & Huguenin" comme 1^{er} moniteur du canton. Léonie réitère ses félicitations aux heureux vainqueurs et encouragent ces jeunes tireurs à continuer à travailler dans ce sens. Le bémol de l'année dernière était le manque de participation des qualifiés aux différentes finales.

Pour la saison 2017, les objectifs 2016 ont été réitérés, à savoir que chaque société participe à raison d'un JT et/ou Ado au minimum au concours de groupe et à la qualification pour la finale JU+VE pour autant que l'effectif le permette. Elle souhaite aussi pouvoir compter sur 5 groupes Ados dans le district. La nouveauté de la saison de tir 2017 sera l'organisation d'une finale de district du championnat de groupe. Celle-ci se déroulera le matin du 17 juin à La Roche. Léonie encourage aussi les jeunes à participer aux concours des sociétés mais sollicite aussi les responsables et moniteurs JT de les intégrer et les prendre avec eux lorsqu'ils font d'autres tirs afin que les jeunes puissent acquérir un maximum d'expérience et apprennent à gérer leur stress.

Avec la révision de l'ordonnance, elle ne peut qu'accorder sa confiance aux responsables JT car ils ont su s'adapter à ce changement et le communiquer de manière fiable et efficace à leur jeune. Elle félicite et remercie tous les responsables JT et les moniteurs des sociétés de tir pour leur engagement, l'encadrement et la gestion des jeunes et les encourage à continuer ainsi. Elle les remercie aussi pour leur travail et leur disponibilité. Léonie remercie aussi les sociétés qui s'investissent dans le développement de leur propre section JT ainsi que pour la mise à disposition de leurs installations de tir pour les concours du district. Elle se réjouit d'entamer une nouvelle saison de tir avec les jeunes et les responsables ainsi qu'avec ses collègues du comité. Elle nous souhaite une très belle saison de tir et se réjouit de nous retrouver lors du tir en campagne 2017, ici à Corbières.

Joël félicite tous les jeunes qui nous montrent de belles prestations. Il remercie aussi Léonie qui mène ce dicastère avec dynamisme et qui fait un énorme travail tout au long de l'année.

Pour tous ces concours, le meilleur moyen de remercier les gens qui travaillent à leur organisation, c'est d'y participer nombreux et dans un esprit sportif mais sympathique.

11. Proclamation des bénéficiaires de distinctions

Pour la lecture des bénéficiaires de distinctions, Joël donne la parole à Bertrand Gaillard, notre responsable administratif des distinctions à qui l'on doit faire parvenir les diverses demandes.

Bertrand informe que l'on trouve les bénéficiaires dans les pages 15 à 17 du rapport. Il demande d'applaudir ces personnes et les remercie pour leur engagement. Pour 2017 les demandes de médailles de mérite devront être adressées à Bertrand Gaillard via le formulaire officiel jusqu'au 31 mai. Les demandes de maîtrise (en campagne et cantonale) seront à remettre via les formulaires officiels remplis et signés (avec le nombre de mention) à Bertrand Gaillard et ce jusqu'au 10 septembre.

Joël félicite tous ces tireurs méritants, car toutes ces distinctions sont le reflet de votre engagement à la cause du tir. Merci encore et Bravo.

12. Admission

A l'assemblée de Charmey nous vous faisons part de la démission de Marie-Angèle Doutaz qui occupait le poste de secrétaire de la FSTG depuis 5 ans. Nous avons une remplaçante, mais nous n'avions pas lors de l'assemblée son accord définitif. Suite à une courte mais fructueuse réflexion, elle a accepté de nous rejoindre et comme nous l'avions annoncé lors de l'assemblée, elle a pris son poste en cours de route et cette année nous avons le plaisir de l'accueillir officiellement au comité.

Elle est arrivée à Pont-la-Ville en 2001 avec sa famille originaire de Zurich. Ayant grandie bilingue (allemand-français), elle a eu l'opportunité de faire sa formation d'employée de commerce à l'UBS. Après un court séjour en Australie pour apprendre l'anglais, elle a ensuite eu la chance de trouver une place de travail auprès de la Banque Raiffeisen du Gibloux à Marsens où elle a encore le plaisir d'exercer son métier aujourd'hui.

Joël la cite : Le tir a commencé à me passionner lors des fêtes foraines où on pouvait gagner des peluches.

Elle a d'abord rejoint la société d'air comprimé à Pont-la-Ville. A 300m, elle tirait uniquement le tir en campagne. Après 2 ans d'air comprimé elle a remarqué, qu'elle avait plus de plaisir à tirer à 300m et elle s'est décidée d'arrêter l'air comprimé. C'est ainsi qu'elle a intégré la société de tir Les Mousquetaires de Pont-la-Ville au courant de l'année 2013. En 2014, elle a eu le plaisir de suivre le cours de monitrice de tir à Grandvillard. Elle est passionnée de ce sport et elle est heureuse de pouvoir le faire dans cette belle région de la Gruyère.

Joël pense que ce n'est pas nécessaire de la présenter plus, vous l'avez tous deviné, il s'agit de Nicole Wiederkehr qui est la toute jeune nouvelle à notre table du comité. A moins que vous ayez un commentaire ou d'autres propositions, il croit que l'on peut la remercier et la féliciter d'avoir rejoint notre équipe. Joël la remercie également pour le rapport de tir.

13. Nomination d'un membre d'Honneur

A l'occasion du tir cantonal, il était un des vices présidents du comité d'organisation, à ce poste et avec les sociétés de tir il a fait un travail remarquable pour que dans les stands tout se passe à merveille. Il a principalement œuvré pendant plusieurs années comme président de la commission de tir 3FR et sous sa direction, la Fédération a pu profiter de son expérience et de celle de son équipe de commissaires à de nombreuses occasions.

En remerciement pour son engagement et pour l'excellente collaboration qu'il a su développer avec les sociétés de la Gruyère, j'ai le plaisir de vous proposer de nommer Monsieur Cédric Menoud, membre d'honneur de la FSTG.

14. Représentation de la Gruyère au comité cantonal

Après 3 ans passé au comité de la SCTF, Joël a dû se résigner à présenter sa démission en décembre, principalement à cause de son changement d'emploi en début d'année. En effet ce nouveau travail près de Lausanne avec des déplacements journaliers et de nombreux voyages professionnels l'a obligé à faire des choix.

Depuis sa démission, nous avons recherché dans le district une personne qui puisse représenter notre district au comité cantonal. Malheureusement en vain, à moins que parmi vous, quelqu'un serait intéressé.

Il semble donc qu'à la suite de l'assemblée cantonale du 11 mars la représentation de notre district ne soit plus assurée. Joël trouve que c'est bien dommage d'autant que la Gruyère est une des Fédérations les plus en vue lors des concours et manifestations. Mais il reste confiant que cette situation n'est que provisoire et que nous trouverons quelqu'un pour les prochaines années.

15. Mot d'un membre de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois

Joël donne la parole à un membre de la SCTF, Monsieur Fabien Thürler. M. Fabien Thürler remercie pour son invitation à notre assemblée et transmet les salutations de la SCTF. Le comité SCTF était heureux de constater la belle participation des jeunes tireurs aux trois journées d'initiation au tir de match organisées l'automne passé. Si l'on détecte dans nos sociétés des jeunes talents qui seraient motivés à apprendre le tir en plusieurs positions, il serait bon de les intégrer au groupe de relève cantonal.

La SCTF et les sociétés cantonales romandes ont mis sur pieds un nouveau site label régional pour la Romandie à Lausanne. Le Centre Romand de Performance est la solution recherchée de sport/étude, ce centre pour les romands ainsi que celui du Swiss Shooting Academy à Schwadernau pour les alémaniques, sont les deux sites labels régionaux soutenus par la SCTF.

L'assemblée cantonale aura lieu le samedi 11 mars à Le Mouret, dans le district de la Sarine. Au chapitre des élections statutaires, deux membres du comité ne se représenteront pas pour un nouveau mandat. Le président depuis neuf ans, Ruedi Vonlanthen et leur collègue Joël Ansermot quitteront leurs fonctions respectives. Au poste de président cantonal, ils seront heureux de proposer Fritz Herren qui s'est mis à disposition pour cette importante charge. Le comité est aussi satisfait, car deux candidats seront présentés aux délégués pour occuper les sièges vacants. Monsieur Thürler rappelle que les personnes souhaitant participer au banquet de l'assemblée, doivent s'inscrire par le biais de leur société.

Concernant les armes en prêt de l'armée, l'officier fédéral de tir a informé dernièrement la SCTF que celle-ci a décidé de supprimer la réincorporation des moniteurs de tir des sociétés. Les personnes concernées, souhaitant garder l'arme en prêt, devront fournir, dès 2018, un permis d'acquisition d'arme à l'arsenal.

L'organisation du prochain Tir Cantonal Fribourgeois est en bonne voie. Le comité de la Fédération de la Singine et le Comité d'Organisation ont déjà transmis les dates prévues pour la manifestation. Le TCFR 2019 aura lieu du 5 au 7, du 12 au 15 et du 19 au 21 juillet 2019. La journée officielle est quant à elle prévue le samedi 13 juillet 2019.

Pour conclure, M. Thürler tient à nous remercier pour le travail exemplaire effectué au sein de notre Fédération et de nos sociétés.

Joël en profite pour rappeler que s'il y a du potentiel chez les jeunes tireurs, il faut penser à contacter Léonie ou directement la SCTF.

16. et 17. Indemnisation pour les installations de tir et munitions lors des concours de la FSTG

Joël propose de traiter les deux points en même temps car ils sont étroitement liés. Dans le but d'homogénéiser les indemnisations versées aux sociétés pour les concours de la FSTG et aussi pour se mettre à l'air du temps pour les transports de munition, le comité a une proposition à faire.

L'idée générale est que pour tous les tirs, la société qui reçoit fournit et vend la munition aux participants. La différence entre le prix d'achat de la munition et le prix de vente plus un éventuel forfait servent d'indemnisation pour les installations. Le but étant de trouver une formule simple et qui finalement coûte aux participants presque le même montant que actuellement.

La situation actuelle, les tireurs apportent leur munition :

Concours	Payé par participants	Unité	Nbre d'unité	Payé par FSTG	Coût de participation			Organisateurs		
					coût mun.	Coût par unité	Unité	Encaissé / organisateur	Nbre cps / concours	Reçu par coups tirés
Groupe A	fr. 50,00	/ groupe	10	fr. -	fr. 0,35	fr. 90,25 / groupe		fr. 500,00	1725	fr. 0,29
Finale A	fr. -	/ groupe	5	fr. -	fr. 0,35	fr. 130,50 / groupe		fr. 1 000,00	2700	fr. 0,37
Groupe D	fr. 50,00	/ groupe	20	fr. -	fr. 0,35	fr. 81,50 / groupe		fr. 200,00	1080	fr. 0,19
Finale D	fr. -	/ groupe	10	fr. -	fr. 0,40	fr. 113,00 / groupe		fr. 5,00	23	fr. 0,22
Coupe	fr. -	/ groupe	8	fr. 200,00	fr. 0,40	fr. 31,50 / groupe		fr. 5,00	18	fr. 0,28
Finale	fr. -	/ groupe	4	fr. -	fr. 0,40	fr. 63,00 / groupe		fr. -		
Ind. A	fr. 5,00	/ tireur	1	fr. -	fr. 0,30	fr. 14,20 / tireur		fr. 200,00	2340	fr. 0,09
Finale	fr. -	/ tireur	1	fr. -	fr. 0,30	fr. 23,40 / tireur		fr. -	1222	fr. -
Ind. D	fr. 5,00	/ tireur	1	fr. -	fr. 0,30	fr. 12,20 / tireur				
Finale	fr. -	/ tireur	1	fr. -	fr. 0,30	fr. 19,40 / tireur				
JT Soc.	fr. -	/ société	180	fr. 200,00	fr. 0,30	fr. 50,14 / société				
JT Ind.	fr. -	/ tireur	94	fr. -	fr. 0,30	fr. 3,90 / tireur				

Joël demande s'il y a des questions sur la situation actuelle.

Proposition de la FSTG, les participants achètent la munition sur place :

Avec forfait et prix munition homogène									
Concours	Ventes mun. -/cps	Forfaits / unité	Unité	Coût par unité avec mun.	Forfaits FSTG	Encaissé / organisateur	Reçu par coups tirés	Encaissé / organisateur	Reçu par coups tirés
Groupe A	fr. 0,70	fr. -0,50	/ groupe	fr. 80,00	fr. -	fr. 596,25	fr. 0,35	fr. 500,00	fr. 0,29
Finale A	fr. 0,70	fr. -0,50	/ groupe	fr. 160,00	fr. -	fr. 1 005,00	fr. 0,37	fr. 1 000,00	fr. 0,37
Groupe D	fr. 0,70	fr. 2,00	/ groupe	fr. 65,00	fr. -	fr. 362,00	fr. 0,34	fr. 200,00	fr. 0,19
Finale D	fr. 0,70	fr. 2,00	/ groupe	fr. 130,00	fr. 200,00	fr. 6,95	fr. 0,30	fr. 5,00	fr. 0,22
Coupe	fr. 0,50	fr. -	/ groupe	fr. 45,00	fr. -	fr. 13,90	fr. 0,30	fr. 5,00	fr. 0,28
Finale	fr. 0,50	fr. -	/ groupe	fr. 90,00	fr. -	fr. 5,70	fr. 0,32	fr. 5,00	fr. 0,28
Ind. A	fr. 0,60	fr. 1,20	/ tireur	fr. 15,00	fr. -	fr. 11,40	fr. 0,32	fr. 200,00	fr. 0,09
Finale	fr. 0,60	fr. 1,20	/ tireur	fr. 30,00	fr. -	fr. 385,40	fr. 0,32	fr. -	fr. -
Ind. D	fr. 0,60	fr. 1,20	/ tireur	fr. 12,00	fr. -				
Finale	fr. 0,60	fr. 1,20	/ tireur	fr. 24,00	fr. -				
JT Soc.	fr. 0,40	fr. 20,00	/ société	fr. 66,86	fr. 200,00				
JT Ind.	fr. 0,40	fr. 2,80	/ tireur	fr. 5,20	fr. -				

Concours	Coût par unité avec mun.	Coût actuel	Différence	Unité
Groupe A	fr. 80,00	fr. 90,25	fr. -10,25	/ groupe
Finale A	fr. 160,00	fr. 130,50	fr. 29,50	/ groupe
Groupe D	fr. 65,00	fr. 81,50	fr. -16,50	/ groupe
Finale D	fr. 130,00	fr. 113,00	fr. 17,00	/ groupe
Coupe	fr. 45,00	fr. 31,50	fr. 13,50	/ groupe
Finale	fr. 90,00	fr. 63,00	fr. 27,00	/ groupe
Ind. A	fr. 15,00	fr. 14,20	fr. 0,80	/ tireur
Finale	fr. 30,00	fr. 23,40	fr. 6,60	/ tireur
Ind. D	fr. 12,00	fr. 12,20	fr. -0,20	/ tireur
Finale	fr. 24,00	fr. 19,40	fr. 4,60	/ tireur
JT Soc.	fr. 66,86	fr. 50,14	fr. 16,71	/ société
JT Ind.	fr. 5,20	fr. 3,90	fr. 1,30	/ tireur

payé sur place par les participants

facturation par coups / société

Joël demande s'il y a des questions ou commentaires sur la proposition de la FTSG.

François Passaplan (Hauteville) demande quand est-ce que ça sera mis en place et quels sont les coûts. Joël propose de faire une commande spéciale pour avoir de la munition récente. Concernant le récupérateur de munition lors de concours, il est payé à des frais corrects. Joël précise qu'il s'agit des concours dans les stands. Alexis Doutaz (Gruyères) demande précision, on parle bien des championnats de groupes et de la Coupe. Joël ouvre la discussion à l'AG alors que M. Doutaz souhaite en parler au sein de sa société. Jean-Louis Romanens affirme que tous les stands organisent une fois l'un ou l'autre de ces concours ce qui répartit les coûts. Joël dit que pour les championnats de groupe c'est une sécurité supplémentaire. Les prix sont un peu différents par concours mais au final ils se tiennent. Maurice Rime (Haut-Intyamon) trouve que c'est une bonne idée.

Joël demande d'accepter cette proposition. L'assemblée accepte cette proposition. Il y a une abstention.

Joël remercie l'assemblée pour cette décision.

En ce qui concerne l'application pour 2017 ou 2018, cela va dépendre des sociétés concernées si elles ont assez de munition ou pas en sachant qu'il est encore temps de faire une commande complémentaire avec comme justificatif l'organisation d'un concours de district. Joël demande aux sociétés concernées en 2017, Bulle, Sauthaux, Bas Intyamon, Sâles – Vaulruz, la Roche et Charmey si elles sont prêtes à mettre en place ce système dès cette année en faisant si nécessaire une commande complémentaire de munition. A noter que la Fédération sera responsable de contrôler que la qualité de la munition fournie aux participants sera bonne et la même pour tous, il ne veut pas que ces concours servent pour éliminer des vieux restes de munition.

Joël remercie ces six sociétés qui acceptent de faire des plus grosses commandes. La FSTG leur communiquera par courrier les quantités nécessaires pour chaque concours. Les tarifs de chaque concours seront publiés sur le site internet de la FSTG.

Avant de passer au point suivant du tractanda, Joël cède la parole à Grégory Magnin, représentant pour la commission 3 FR. Après 19 ans à la présidence de la commission 3 FR, Monsieur Cédric Menoud cède sa place dorénavant à Monsieur Grégory Magnin qui sera responsable de la Gruyère et également de la Veveyse. La commission 3 FR va accueillir trois nouveaux membres de suite pour la réorganisation de la commission. Le souhait de la commission 3 FR est de renforcer sa présence dans les stands lors de concours et d'être un soutien supplémentaire pour le comité d'organisation du tir en campagne. M. Magnin souhaite à tous une excellente saison de tir.

18. Présentation du tir en campagne 2017

Afin de présenter le tir en campagne 2017, Joël a le plaisir de donner la parole aux organisateurs, plus précisément à Gabriel Kolly, Président d'organisation. Gabriel est heureux de voir que le tir en campagne est aussi une fête villageoise et que cette dernière se déroulera en toute sécurité. Il est content de pouvoir compter sur des personnes motivées dans son village et autour de lui pour l'organisation de cette fête. Gabriel présente la place de fête ainsi que les différents événements que nous pourrions voir et écouter. Il y aura des bus navettes entre la place de fête et le stand. De plus comme nouveauté cette année, un souper de soutien se déroulera lors du tir avancé, soit le 3.6.2017. Il rappelle également que la vente de vin est toujours actuelle. Gabriel remercie d'ores et déjà son comité pour l'organisation ainsi que le comité de la FSTG pour son soutien.

Joël remercie Gabriel Kolly pour cette présentation ainsi que le comité d'organisation. Il se réjouit de constater que la manifestation s'annonce très bien et il les félicite pour le travail déjà accompli.

Le meilleur moyen de les remercier est de participer en masse à la fête qu'ils nous préparent, venez nombreux, pour tirer, mais aussi pour passer un bon moment sympathique avec les tireurs, vos amis et vos familles.

Avant de passer au point suivant du tractanda, Joël cède la parole à André Scheurer, représentant des tireurs vétérans du district. Ce dernier passe en revue les différents résultats 2016. Il adresse tous ses remerciements aux vétérans et annonce qu'ils ont enregistré 6 nouveaux vétérans cette année. Il remercie les sociétés de tir qui inscrivent les membres avec assiduité. André fait prêter une attention particulière au tir JU+VE qui est toujours une combinaison motivante. Il remercie Léonie pour la motivation des jeunes tireurs. Les résultats de ce tir sont disponibles sur le site internet. En 2017, l'assemblée des vétérans aura lieu à Sorens.

19. Divers

Concernant la modification du règlement de la coupe de la FSTG. En cours de saison, la société de Sâles – Vaulruz nous a écrit pour nous faire part de leur réflexion concernant la coupe de la Fédération, Joël nous donne lecture de ce courrier.

Suite à ce courrier, nous avons discuté quelles modifications pourraient apporter une meilleure harmonie au niveau de la composition des groupes. Voici un résumé de nos réflexions:

Un groupe pourrait être formé d'au minimum d'un ou deux JT ou Ado
Pas bien car il y a des sociétés qui n'en n'ont malheureusement pas.

Un groupe ne devrait avoir qu'une seule carabine
Pas bien, il y a de plus en plus de standard et en faisant de la sorte, le nombre de groupes ne serait pas suffisant pour accueillir les tireurs qui ne tirent qu'à la standard.

Inversement, pour intégrer toutes ces standards, passer de 2 à 3 carabines.
Pas bien, il y a encore quelques sociétés qui n'en n'ont pas.

Ou faire comme en Singine les armes sont libres mais il y a des points négatifs ou des bonis en fonction de l'arme.

Pas bien, c'est compliqué car il faudrait au minimum 3 catégories A, D et E et on risque d'avoir des tireurs qui ont plus que 100 points et d'autre qui ont effectivement 100 points tirés mais cela ne se verra pas à cause des malus.

Bref, il y a beaucoup d'autres combinaisons différentes possibles, mais elles ne donnent pas satisfaction car trop compliquées mais aussi à cause de la diversité de toutes nos sociétés, qui n'ont pas toutes le même nombre de catégories et de tireurs et pas toutes la même répartition des armes. C'est un vrai casse-tête. Donc suite à ces multiples tentatives de trouver une solution différente pour répondre à la demande de Sâles-Vaulruz, votre comité pense qu'il est préférable de garder le statut quo.

Joël ouvre la discussion. Jérôme Moret dit qu'il n'y a pas de changements. Il répète que les jeunes tireurs participent à la coupe et tirent aussi en standard avec des gens expérimentés. La participation aux concours est plus importante que le résultat. Statut quo de sa part. Vu qu'il n'y a pas d'autres commentaires, le statut quo reste et le sujet est clos.

Joseph Rigolet (Bulle Pistolet) dit que le charriot 25 m qui a été utilisé pour la première fois à Charmey est super et il est très content. Le junior qui a fait 177 pts est roi du tir + champion du canton.

Maurice Rime de la société de Haut Intyamont trouve que l'armée est trop sévère pour le prêt des Fass 90 et demande si la SCTF ou la Fédération Suisse n'a pas de possibilités de mettre un peu d'air dans ce règlement. Pour les tirs obligatoires cela deviennent difficile à attirer du monde dans les stands. Grégory Magnin répond sur cela qu'il y a une perte de visibilité sur les armes. Bertrand Gaillard répond qu'il faut faire augmenter les participants aux tirs obligatoires, motiver les gens comme pour un tir en campagne pour rendre la chose plus attractive.

François Passaplan demande s'il n'y a pas de nouvelles catégories pour la coupe individuelle, la réponse négative pour l'instant est donnée par Bertrand Gaillard.

Joël reprend et dit que le 11 mars aura lieu l'assemblée cantonale au Mouret et qu'il ne faut pas oublier de s'inscrire pour le banquet et rappel qu'il serait bien de participer nombreux à cette assemblée, ce n'est pas loin. Pour rappel une société non représentée recevra du canton une amende de 100.- à bon entendeur, aucune excuse n'est valable.

Joël termine la partie officielle de l'assemblée et remercie l'assemblée pour leur attention. Il nous souhaite une bonne fin de soirée et une bonne rentrée dans nos foyers ainsi qu'une excellente saison de tir 2017.

L'assemblée prend fin à 22h35.

Nicole WIEDERKEHR
Secrétaire

6. Administration

6.1 Bénéficiaires de distinctions 2017

6.1.1 Médaille de mérite de la FST

Médaille de mérite

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Imhof	Frédéric	1984	Bulle	Bulle
Kolly	Felix	1963	Pont-la-Ville	Pont-la-Ville

6.1.2 Maîtrise cantonale 300m

Maîtrise cantonale 300m / Kantonale Meisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Grandjean	Gabriel	1944	Botterens	Botterens

6.1.3 Maîtrise en campagne 300 m

1ère maîtrise en campagne 300m / 1. Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Challande	Jean-Marc	1949	La Roche	La Roche
Seydoux	Mathieu	1983	Vuisternens-dt-Romont	Sâles-Vaulruz
Sudan	Samuel	1990	Lessoc	Lessoc

2ème maîtrise en campagne 300m / 2. Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Beaud	Françoise	1958	Albeuve	Haut-Intyamon
Fracheboud	Jean-Luc	1964	Lessoc	Lessoc
Grandjean	Gabriel	1944	Botterens	Botterens
Gremaud	Christophe	1968	Echarlens	Echarlens
Imhof	Marc	1981	Corbières	Corbières-Cerniat
Pharisa	Sarah	1982	Estavannens	La Roche
Rime	Florence	1991	Botterens	Botterens
Waeber	Claude	1968	La Roche	La Roche

3ème maîtrise en campagne 300m / 3. Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Devaud	Stéphane	1970	Farvagny	Vuadens
Rime	Olivier	1983	Broc	Botterens

4ème maîtrise romande en campagne 300m / 4. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Dafflon	Hermann	1943	Vaulruz	Sâles-Vaulruz
Mauron	Claude	1963	Treyvaux	La Roche
Pugin	Nicole	1964	Riaz	Sauthaux

5ème maîtrise romande en campagne 300m / 5. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Gremaud	Laurent	1941	Vuadens	Sâles-Vaulruz
Rime	Maurice	1956	Neirivue	Haut-Intyamon

6ème maîtrise romande en campagne 300m / 6. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Jaquet	Raphael	1949	Estavannens	Bas-Intaymon
Pharisa	Jean	1939	Bulle	Bas-Intaymon
Repond	André	1941	Charmey	Charmey
Ruffieux	Michel	1939	Charmey	Charmey

6.1.4 Maîtrise en campagne 25/50 m

2ème maîtrise en campagne 25-50m / 2. Feldmeisterschaft 25-50m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Rime	Maurice	1956	Neirivue	Bulle-Grevire

RAPPEL

Les demandes pour les médailles de mérite de la FST doivent me parvenir en début de saison, au plus tard le **15 mai**, afin que je puisse les transmettre au comité cantonal dans le délai prévu du 31 mai. La demande doit être rédigée sur le **formulaire officiel** (disponible sur internet SCTF) et dûment datée et signée. La directive concernant la distribution de cette distinction se trouve également sur le site internet susmentionné.

S'agissant des demandes de maîtrise (en campagne, romande ou cantonale), celles-ci doivent également être rédigées sur le **document adéquat**, c'est-à-dire un **formulaire récent** qui peut être téléchargé sur le site de la SCTF. Chaque demande doit bien entendu être accompagnée du nombre correct de mentions TO (blanches) et TC (vertes), à savoir 8 de chaque de la première à la cinquième maîtrise, 10 de chaque pour la sixième maîtrise et uniquement 6 mentions du tir en campagne pour la maîtrise cantonale (attention au nombre de points !). Ces demandes, **complétées et signées** doivent impérativement me parvenir pour le délai fixé au 10 septembre de chaque année.

Merci de votre compréhension et félicitations à tous les bénéficiaires pour toutes ces années de tir et de dévouement.

Bertrand GAILLARD
Responsable administratif des maîtrises et distinctions



Les principaux lauréats du tir en campagne 2017

6.2 Statistique des mentions au tir obligatoire 2017

Société	Nbr de tireur TO		Nombre de mention délivrées			
	2016	2017	délivrée en 2016	reçu en 2017	solde 2016	délivrée en 2017
Bas-Intyamon	79	43	56	8	58	33
Botterens	26	34	24	20	10	25
Broc 300 m	61	61	22	-	40	32
Broc 25/50m	26	34	19	20	3	20
Bry (le)	41	30	22	4	25	14
Bulle carabiniers	88	74	33	12	27	37
Bulle Grevire 25/50m	61	57	49	30	23	56
Charmey	66	66	45	30	20	50
Corbières-Cerniat	84	65	47	30	23	39
Echarlens	82	94	45	-	93	53
Gruyères	63	63	45	-	77	39
Hauteville	40	31	28	8	27	42
Jaun	33	31	32	28	8	27
Lessoc	41	28	25	-	128	18
Haut-Intyamon	54	48	36	-	56	32
Pont-la-ville	31	29	17	-	88	19
Roche (la)	60	67	46	24	34	47
Sâles-Vaulruz	110	88	70	58	25	60
Sauthaux	74	76	39	44	1	42
Sorens	46	48	29	4	33	28
Vuadens	53	72	40	-	101	35
Total	1 219	1 139	769	320	900	748

Merci à tous les secrétaires pour le travail effectué. N'oubliez pas que votre serviteur doit remettre impérativement cette statistique à la FST pour une date bien précise.

Vous pouvez transmettre ces décomptes, avec le nombre de tireurs ayant participé au tir obligatoire, par mail à l'adresse gaillardb@bluewin.ch, par poste **avant le 10 septembre 2018.**

Bertrand GAILLARD
Responsable du décompte des mentions

7. Comptes de la Fédération - 2017

Fédération des sociétés de tir
de la Gruyère
Exercice 2017

Pertes et profits
Du 01.01.2017 au 31.12.2017

Monnaie de base CHF

Charges				Produits			
N°	Nom	Solde devise	Solde Base	N°	Nom	Solde devise	Solde Base
4100	Frais divers		3'439.95	3100	Cotisations de membres		2'602.50
4101	Frais coupe fédération		1'659.80	3102	Dons JT		141.50
4102	Frais JT		2'581.20	3110	Inscriptions aux manifestations		1'525.00
4111	Frais Tir en campagne		12'312.10	3111	Tir en campagne		12'541.00
4140	Frais cantine		1'080.00	3140	Location cantine		1'998.00
4160	Frais championnat de groupe		900.00	3800	Intérêts bancaires ou postaux		242.35
4180	Frais cabane militaire		828.35				
6800	Frais bancaires et CCP		341.51				
7000	Impôts		761.80				
8000	Résultat courant		-4'854.36				
				Total			19'050.35
Total			19'050.35				

8. Bilan de la Fédération - 2017

Fédération des sociétés de tir
de la Gruyère
Exercice 2017

Bilan
au 31.12.2017

Monnaie de base CHF

Actifs				Passifs			
N°	Nom	Solde devise	Solde Base	N°	Nom	Solde devise	Solde Base
1001	Stocks		14.80	2001	Réserve formation JT		1'385.00
1003	Informatique		1.00	2002	Réserve tir cantonal		10'000.00
1004	Cabane		1.00	2800	Capital		2'603.00
1010	Compte postal		3'246.40	2990	Résultat reporté		86'086.98
1020	Compte bancaire 266 -67818044.0		10'122.39				
1021	Compte courant UBS 266-GY-102973.0		4'858.89	Total			100'074.98
1022	Obligation de caisse UBS 266-67818044.0		47'948.00				
1023	Banque cantonale de Fribourg Compte No CH44 0076 8300 1342 5600 1		3'541.80				
1024	BCF cpte épargne 30 01 368.071-02		20'035.20				
1100	Débiteurs		305.50				
Total			90'074.98				

9. Budget de la Fédération - 2018

FEDERATION DES SOCIETES DE TIR DE LA GRUYERE

BUDGET 2018

Désignations	Budget 2017	Compte 2017	Budget 2018
<u>Recettes</u>			
Intérêts	400.00	242.35	400.00
Tir en campagne	12 250.00	12 541.00	12 500.00
Jeunes tireurs	100.00	141.50	100.00
Locations de la cantine	2 000.00	1 998.00	2 000.00
Cotisations des sections	4 600.00	2 602.50	4 600.00
Coupe Fédération	1 500.00	1 525.00	1 500.00
Divers versements-Dons	50.00	0.00	50.00
	20 900.00	19 050.35	21 150.00
<u>Dépenses</u>			
Frais administratifs	6 500.00	3 439.95	4 000.00
Tir en campagne	12 000.00	12 312.10	12 300.00
Jeunes tireurs	2 300.00	2 581.20	2 600.00
Frais locations de la cantine	1 200.00	1 080.00	1 100.00
Frais cabane	400.00	828.35	850.00
Champ. groupes	650.00	900.00	900.00
Coupe Fédération	1 350.00	1 659.80	1 700.00
Frais CCP et bancaires	350.00	341.51	350.00
Impôts		761.80	
Bénéfice			
Déficit	-3 850.00	-4 854.36	-2 650.00
	20 900.00	23 904.71	23 800.00
Lessoc, le 14 janvier 2017	Le caissier: Marc Stauffer		

Marc STAUFFER
Caissier

10. Tir en campagne 2017

10.1 Rapport du chef de tir 300m

Monsieur le Président,
Mesdames Messieurs les Invité(e)s,
Chères et Chers Ami(e)s Tireuses et Tireurs,

Je crois que nous pouvons tous remercier et féliciter nos amis de Corbières-Cerniat pour la parfaite organisation de ce tir en campagne 2017. Pour ma part j'adresse tout spécialement un grand merci à toute l'équipe en charge du tir 300m qui a su nous mettre à disposition de très bonnes installations de tir et qui a su gérer avec succès les quelques petits soucis de fonctionnement comme partout.

Petit exemple, pour anecdote : lors du tir avancé nous étions partis pour atteindre des résultats faramineux, puisqu'à une cible les premiers coups étaient des 5.

Un petit souci de toiture lors de l'orage du soir a été rapidement maîtrisé aussi.

Même avec des cibles ne marquant pas plus que des 4, tout au long de ces tirs, de magnifiques résultats ont été obtenus et ceci dans toutes les catégories. Un grand bravo à tous ces vainqueurs.

Mon but premier a été parfaitement atteint, c'est-à-dire aucun accident. Tout s'est déroulé dans le calme et la bonne humeur. Ceci grâce à vous tous, à l'aide des surveillants de tir de chaque société, des moniteurs jeunes tireurs et comme chaque année grâce aussi à la très bonne collaboration que nous avons avec nos amis commissaires de tir.

A tous un grand merci pour votre dévouement à notre sport favori et que vive encore très longtemps nos magnifiques tirs en campagne.

Pour cette année je vous attends tous et je l'espère plus nombreux encore au mois de juin à Haut Intyamon au stand de Neirivue où je sais que le comité mettra tout en œuvre pour vous accueillir.

Je vous souhaite à tous une excellente saison de tir 2018.

Bernard REMY
Chef de tir 300m de la FSTG



TIR EN CAMPAGNE
3-9-10-11 JUIL
CORBIERES
2017
Société de tir Corbières - Cerniat

10.2 Classements individuels

10.2.1 Roi du tir distance 300 m

Prix offerts par :1^{er} JPF Constructions SA, 2^{ème} Konrad Richli, 3^{ème} Vins OBRIST/Vevey

1	Sciboz Yanaelle	1987	E	Botterens	71	23
2	Yerly Christophe	1957	V	La Roche	70	24
3	Rime Olivier	1983	E	Botterens	70	24
4	Rime Olivier	1983	E	Haut Intyamon	70	23
5	Rime Florence	1991	E	Botterens	70	23
6	Sudan Marc	2000	J	Gruyères	69	24
7	Schnider Marc	1955	V	Sâles-Vaulruz	69	24
8	Andrey Jacques	1960	E	Gruyères	69	23
9	Pasquier Florentin	1992	E	Sâles-Vaulruz	69	23
10	Gachet Gilbert	1949	V	Gruyères	69	22
11	Donzallaz Jean-Claude	1945	S	Sâles-Vaulruz	68	24
12	Beaud Gérard	1948	V	Haut Intyamon	68	24
13	Livett Paul	1968	E	Gruyères	68	24
14	Imhof Frédéric	1981	E	Bulle-Carabiniers	68	24
15	Ruffieux Cédric	1983	E	Botterens	68	24
16	Baechler Norbert	1951	V	Echarlens	68	23
17	Blanchard Henri-Pierre	1952	V	Corbières-Cerniat	68	23
18	Schouwey Christian	1982	E	Hauteville	68	23
19	Firuz Samuel	1997	J	Echarlens	68	22
20	Pache Jean-Claude	1962	E	Pont-la-Ville	68	22
21	Pasquier Stéphane	1970	E	Gruyères	67	23
22	Mauron Claude	1963	E	La Roche	67	22
23	Ruffieux Didier	1971	E	Charmey	67	22
24	Overney Sébastien	1972	E	Gruyères	67	22
25	Schouwey Dominique	1974	E	Hauteville	67	22
26	Remy Julien	1980	E	Charmey	67	22
27	Sudan Léonie	1984	E	Corbières-Cerniat	67	22
28	Perroud Yohan	1993	E	Echarlens	67	22
29	Gremaud Fabien	2000	J	Sauthaux	67	21
30	Hunter Alex	1968	E	Gruyères	67	21
31	Passer Benoît	1985	E	Bulle-Carabiniers	67	21
32	Vallélian Xavier	1986	E	Haut Intyamon	67	21

10.2.2 Distance 300 m, catégorie Vétérans

Prix offert par : Roland Gobet

1	Yerly Christophe	1957	V	La Roche	70	24
2	Schnider Marc	1955	V	Sâles-Vaulruz	69	24
3	Gachet Gilbert	1949	V	Gruyères	69	22
4	Beaud Gérard	1948	V	Haut Intyamon	68	24
5	Baechler Norbert	1951	V	Echarlens	68	23
6	Blanchard Henri-Pierre	1952	V	Corbières-Cerniat	68	23
7	Ruffieux Robert	1955	V	Botterens	66	24
8	Rime Maurice	1956	V	Haut Intyamon	66	24
9	Blanc Pierre-André	1948	V	Corbières-Cerniat	66	23
10	Gothuey André	1950	V	Gruyères	66	22
11	Buchs Emil	1953	V	Charmey	66	22
12	Brodard Edouard	1955	V	La Roche	66	22
13	Pharisa Georges	1950	V	Bas Intyamon	66	21
14	Beaud Jean-Marc	1956	V	Haut Intyamon	66	20
15	Gachet Roger	1948	V	Charmey	65	24
16	Rime Philippe	1956	V	Charmey	65	24
17	Gomez Pedro	1957	V	Charmey	65	24
18	Gachet René	1954	V	Charmey	65	22
19	Rossier Jean-Louis	1954	V	Sorens	65	21
20	Blanc Marcel	1956	V	Bas Intyamon	65	21
21	Duding Gérard	1954	V	Haut Intyamon	65	20

10.2.3 Distance 300 m, catégorie Séniors – Vétérans

Prix offert par : Jean-Louis Romanens

1	Donzallaz Jean-Claude	1945	S	Sâles-Vaulruz	68	24
2	Sébastieni Dominique	1940	S	Gruyères	66	23
3	Privet Emile	1945	S	Sorens	66	21
4	Chollet Claude	1942	S	Sâles-Vaulruz	65	22
5	Saudan Bernard	1945	S	Sâles-Vaulruz	65	21
6	Charrière Camille	1942	S	Corbières-Cerniat	65	19
7	Buchs Paul	1939	S	Jaun	64	22
8	Castella Jean-Pierre	1943	S	Haut Intyamon	64	21
9	Sapin Adolphe	1945	S	Charmey	64	21
10	Pharisa Marcel	1947	S	Bas Intyamon	64	19
11	Pernet André	1936	S	Haut Intyamon	63	23
12	Castella Henri	1931	S	Haut Intyamon	63	22
13	Pharisa André	1945	S	Bas Intyamon	63	21
14	Saudan Marcel	1936	S	Charmey	63	20
15	Pharisa Jean	1939	S	Bas Intyamon	63	20
16	Dafflon Hermann	1943	S	Sâles-Vaulruz	63	20
17	Rime Emile	1945	S	Echarlens	62	22
18	Buchs Walter	1937	S	Jaun	62	21
19	Leva Marius	1947	S	Corbières-Cerniat	62	21
20	Pharisa Emile	1943	S	Bas Intyamon	62	20
21	Moret Bernard	1946	S	Vuadens	62	19

10.2.4 Distance 300 m, catégorie Jeunes Tireurs

Prix offerts par : 1^{er} François Passaplan, 2^{ème} Jean-Pierre Carnielli, 3^{ème} Société de Sauthaux

1	Sudan Marc	2000	J	Gruyères	69	24
2	Firuz Samuel	1997	J	Echarlens	68	22
3	Gremaud Fabien	2000	J	Sauthaux	67	21
4	Rigolet Joël	1999	J	La Roche	66	24
5	Golliard Quentin	1999	J	Sâles-Vaulruz	65	23
6	Friedli Alan	1997	J	Sauthaux	65	22
7	Ruffieux Jonathan	2000	J	Corbières-Cerniat	64	22
8	Beaud Jérémy	1998	J	Gruyères	64	22
9	Sudan Loïc	1997	J	Gruyères	64	20
10	Piguet Julien	1998	J	Sâles-Vaulruz	63	21
11	Uldry Augustin	1998	J	Pont-la-Ville	63	20
12	Doutaz Julien	1998	J	Gruyères	63	20
13	Liard Bruno	1998	J	Sâles-Vaulruz	62	22
14	Perritaz Line	1998	J D	Sauthaux	62	21
15	Borcard Clovis	1999	J	Bas Intyamon	62	20
16	Progin Michael	1998	J	La Roche	61	22
17	Gremaud Paul	1997	J	Echarlens	61	22
18	Pasquier Fabien	1997	J	Echarlens	61	22
19	Brodard Baptiste	2000	J	Botterens	61	20
20	Vermeille Vincent	1998	J	Charmey	61	19
21	Ropraz Tristan	1997	J	Sorens	61	19
22	Pasquier Jessica	1997	J D	Gruyères	61	19

10.2.5 Distance 300 m, catégorie Adolescents

Prix offert par : 1^{er} Maurice Rime (Sàrl), 2^{ème} Emile Rime, 3^{ème} Gilbert Kolly

1	Rime Sébastien	2002	G	Charmey	66	23
2	Gothuey Sam	2004	G	Gruyères	66	20
3	Dey Nathan	2003	G	Sauthaux	65	22
4	Kelley Zaccarie	2001	G	Hauteville	63	22
5	Beaud Anthony	2002	G	Haut Intyamon	63	21
6	Borcard Paul	2002	G	Bas Intyamon	63	21
7	Bignon Aurélien	2002	G	Bas Intyamon	63	21
8	Doutaz Samuel	2001	G	Gruyères	62	22
9	Fracheboud Didier	2001	G	Haut Intyamon	62	20
10	Deschenaux Vincent	2002	G	Gruyères	61	21
11	Tinguely Romain	2001	G	La Roche	61	20
12	Grandjean Johann	2001	G	Echarlens	61	19
13	Grandjean Aymeric	2003	G	Vuadens	60	23
14	Maag Simon	2001	G	Vuadens	60	20
15	Duc Ewen	2005	G	Charmey	60	19
16	Morard Jonathan	2001	G	Sorens	60	19
17	Jonin Sabrina	2002	G D	Bas Intyamon	59	22
18	Buntschu Arthur	2001	G	Echarlens	59	21
19	Ruffieux Antoine	2001	G	Bas Intyamon	59	20

10.2.6 Distance 300 m, catégorie Dames

Prix offert par : 1^{er} Firmin Esseiva, 2^{ème} Joël Ansermot, 3^{ème} Bernard Remy

1	Sciboz Yanaelle	1987	E	Botterens	71	23
2	Rime Florence	1991	E	Botterens	70	23
3	Sudan Léonie	1984	E	Corbières-Cerniat	67	22
4	Dohner Béatrice	1991	E	Bas Intyamon	65	23
5	Beaud Delphine	1988	E	Sorens	65	21
6	Wiederkehr Nicole	1993	E	Pont-la-Ville	64	23
7	Droux Clémentine	1992	E	Bulle-Carabiniers	64	22
8	Overney - Jaquillard Sophie	1966	E	Corbières-Cerniat	64	21
9	Romanens Claudia	1980	E	Sorens	64	21
10	Rime Nicole	1955	V	Botterens	64	20
11	Pharisa Sarah	1982	E	La Roche	63	21
12	Perritaz Line	1998	J	Sauthaux	62	21
13	Maag-Tercier Françoise	1972	E	Vuadens	62	21
14	Gachet Catherine	1980	E	Charmey	62	19
15	Castella Cindy	1990	E	Botterens	62	19
16	Moret Christelle	1977	E	Gruyères	61	21
17	Clerc Gislène	1980	E	Hauteville	61	20
18	Pasquier Jessica	1997	J	Gruyères	61	19
19	Clerc Mélanie	1992	E	Pont-la-Ville	61	18
20	Pugin Nicole	1964	E	Sauthaux	60	21
21	Wiederkehr Brigitte	1964	E	Pont-la-Ville	60	21
22	Andrey Lauriane	1994	E	Hauteville	60	21
23	Jonin Sabrina	2002	G	Bas Intyamon	59	22
24	Sunier Noémie	1997	J	La Roche	59	19
25	Fauquex Myriam	1943	S	Bulle-Carabiniers	58	20
26	Jeunet Samantha	2002	G	Haut Intyamon	58	18
27	Terreaux Murielle	1980	E	Bulle-Carabiniers	58	18
28	Sébastieni Alicia	1995	E	Gruyères	58	18
29	Andrey-Equey Viviane	1972	E	Broc	57	22
30	Beaud Françoise	1958	E	Haut Intyamon	57	19
31	Delacombaz Sandra	1990	E	Lessoc	57	19
32	Kolly Alinda	2000	J	La Roche	56	20
33	Yerly Florence	1974	E	Vuadens	56	20
34	Overney-Ruffieux Christine	1975	E	Corbières-Cerniat	56	17

10.2.7 Combiné 300 m et pistolet 25 m

Prix offert par : Joël Ansermot

Rang	Nom/Prénom	Année	Cat/D	Société Pistolet	Société Fusils	Total	25m	300m
1	Maag Martin	1967	E	Bulle-Grevîre	Charmey	243	178	65
2	Privet Bertrand	1979	E	Bulle-Grevîre	Sorens	241	176	65
3	Hunter Alex	1968	E	Bulle-Grevîre	Gruyères	240	173	67
4	Risse Christian	1992	E	Bulle-Grevîre	La Roche	239	175	64
5	Schnider Marc	1955	V	Bulle-Grevîre	Sâles-Vaulruz	239	170	69
6	Imhof Frédéric	1981	E	Bulle-Grevîre	Bulle-Carabiniers	238	169	68
7	Buchs Emil	1953	V	Broc	Charmey	237	171	66
8	Sudan Léonie	1984	ED	Broc	Corbières-Cerniat	236	169	67
9	Audrey Lauriane	1994	ED	Bulle-Grevîre	Hauteville	236	169	67
10	Niquille Pascal	1967	E	Broc	CHarmey	235	176	60
11	Grangier Samuel	1990	E	Bulle-Grevîre	Haut Intyamou	235	175	60

1^{ère} dame : prix offert par : Sandra Zurflüh

1	Sudan Léonie	1984	ED	Broc	Corbières-Cern.	236	169	67
2	Audrey Lauriane	1994	ED	Bulle-Grevîre	Hauteville	236	176	60
3	Rime Nicole	1955	VD	Broc	Botterens	234	170	64
4	Pasquier Jessica	1997	JD	Bulle-Grevîre	Gruyères	227	166	61
5	Dohner Béatrice	1991	ED	Bulle-Grevîre	Bas Intyamou	226	161	65
6	Clerc Mélanie	1992	ED	Bulle-Grevîre	Pont-la-Ville	225	164	61
7	Wiederkehr Nicole	1993	ED	Broc	Pont-la-Ville	219	155	64
8	Pugin Nicole	1964	ED	Bulle-Grevîre	Sauthaux	219	159	30

1^{er} junior-ado :

1	Progin Michael	1998	J	Broc	La Roche	229	168	61
2	Scherly Thibault	1999	J	Broc	Broc	228	171	57
3	Pasquier Jessica	1997	JD	Bulle-Grevîre	Gruyères	227	166	61
4	Ropraz Tristan	1997	J	Bulle-Grevîre	Sorens	226	165	61
5	Gremaud Fabien	2000	J	Broc	Sauthaux	221	154	67
6	Ruffieux Jonathan	2000	J	Broc	Corbières-Cerniat	219	155	64
7	Brügger Johan	1998	J	Bulle-Grevîre	Echarlens	217	159	58
8	Gremaud Mathieu	1997	J	Bulle-Grevîre	Sâles-Vaulruz	215	157	58

10.3 Challenge et prix de section

10.3.1 Prix de groupes et prix spéciaux de la société organisatrice

Au groupe des 3 meilleures dames d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.
1.	<u>Botterens</u>	Sciboz Yanaelle	71
		Rime Florence	70
		Rime Nicole	64
		TOTAL	205
2.	<u>Corbières-Cerniat</u>	Sudan Léonie	67
		Overney-Jaquillard Sophie	64
		Overney-Ruffieux Christine	56
		TOTAL	187
3.	<u>Pont-la-Ville</u>	Wiederkehr Nicole	64
		Clerc Mélanie	61
		Wiederkehr Brigitte	60
		TOTAL	185

Au groupe des 3 meilleurs élites-hommes d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.
1.	<u>Botterens</u>	Rime Olivier	70 (meilleures vitesses)
		Ruffieux Cédric	68
		Ruffieux Alexandre	66
		TOTAL	204
2.	<u>Gruyères</u>	Andrey Jacques	69
		Livett Paul	68
		Hunter Alex	67
		TOTAL	204
3.	<u>Haut Intyamon</u>	Rime Olivier	70
		Vallélian Xavier	67
		Grangier Pierre-André	65
		TOTAL	202

Au groupe des 3 meilleures JT/Ados d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Gruyères</u>	Sudan Marc	69	
		Gothuey Sam	66	
		Beaud Jérémy	64	TOTAL 199
2.	<u>Sauthaux</u>	Gremaud Fabien	67	
		Dey Nathan	65	
		Friedli Alan	65	TOTAL 197
3.	<u>Sâles-Vaulruz</u>	Golliard Quentin	65	
		Piquet Julien	63	
		Liard Bruno	62	TOTAL 190

Au groupe des 3 meilleurs séniors-vétérans d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Sâles-Vaulruz</u>	Schnider Marc	69	
		Donzallaz Jean-Claude	68	
		Chollet Claude	65	TOTAL 202
2.	<u>Gruyères</u>	Gachet Gilbert	69	
		Sébastieni Dominique	66	
		Gothuey André	66	TOTAL 201
3.	<u>Haut Intyamon</u>	Beaud Gérard	68	
		Rime Maurice	66	
		Beaud Jean-Marc	66	TOTAL 200

Tir des autorités

Rang	Nom	Prénom	Résultat/pers.	Année naissance	Cat.
1	Blanchard	Henri-Pierre	68	1952	V
2	Schouwey	Dominique	67	1974	E
3	Ruffieux	Robert	66	1955	V
4	Morard	Pierre	63	1974	E
5	Gaillard	Bertrand	63	1973	E
6	Borcard	Patrice	62	1965	E
7	Cretton	Claude	59	1955	V
8	Kolly	Gabriel	59	1982	E
9	Revaz	Christophe	58	1971	E
10	Bailat	Charles	57	1965	E
11	Sudan	Stéphane	57	1968	E
12	Gremaud	Nicolas	57	1982	E
13	Baechler	Stéphane	55	1974	E
14	Descloux	Emeric	55	1985	E
15	Piguet	Jean-Marc	55	1965	E
16	Fragnière-Dufour	Myriam	54	1972	E D
17	Geinoz	Michel	54	1974	E
18	Hassler	Nicolas	54	1971	E
19	Bapst	Bernard	53	1960	E
20	Charrière	Julien	52	1952	V
21	Horner	Jean-Marc	52	1967	E
22	Ropraz	Stéphane	51	1966	E
23	Menoud	Kevin	51	1980	E
24	Romanens	Damien	50	1974	E
25	Doutaz	Jean-Pierre	49	1958	E
26	Mayoraz	Olivier	48	1967	E
27	Probst	Jean-Luc	45	1962	E
28	Brodard	Xavier	44	1984	E
29	Schorderet	Yan	44	1978	E
30	Berset	Jean-Noël	39	1959	E
31	Favre	Caroline	38	1977	E D
32	Schmutz	Dominique	36	1961	E
33	Risse	Louis	36	1975	E
34	Fromaigeat-Repond	Christelle	32	1976	E D
35	Jelk	Claude	24	1947	S
36	Dousse	Nicolas	23	1965	E
37	Oberson	Olivier	0	1980	E

Tir des autorités : 1^{ère} dame

1	Fragnière-Dufour	Myriam	54	1972	E D
2	Favre	Caroline	38	1977	E D
3	Fromaigeat-Repond	Christelle	32	1976	E D

10.4 Challenge et prix de société

1^{ère} classée, la Société de tir de « **Gruyères** », avec une moyenne émérite de **64.071 pts** gagne la coupe de notre Fédération et reçoit pour une année le fanion.

Tous nos compliments pour cet excellent résultat.

10.4.1 Classement des sections

<u>300 m.</u>	<u>Classe de perf.</u>	<u>Participants</u>	<u>Résult. oblig.</u>	<u>Moyenne</u>
1	Gruyères	41	28	64.071
2	Botterens	26	18	63.778
3	Pont-la-Ville	39	20	63.143
4	Bas Intyamon	50	35	62.429
5	Haut Intyamon	49	46	61.875
6	Charmey	56	39	61.821
7	La Roche	57	46	61.531
8	Bulle-Carabiniers	31	21	61.238
9	Le Bry	36	13	60.889
10	Jaun	28	19	60.842
11	Sorens	43	36	60.560
12	Hauteville	31	21	59.857
13	Sâles-Vaulruz	56	39	59.795
14	Lessoc	20	14	59.643
15	Sauthaux	31	21	59.333
16	Corbières-Cerniat	25	65	58.822
17	Vuadens	45	31	58.806
18	Echarlens	65	45	58.533
19	Broc	18	12	58.083
MOYENNE DE DISTRICT		724		60.792

N'EST PLUS UTILISEE

NB. Les classes de performance n'entrent pas en compte pour le calcul de la moyenne qui est faite sur le 70% des participants pour toutes les sociétés.

10.4.2 Statistique annuelle 300 m et participation

<u>Année</u>	<u>Sté organis.</u>	<u>Participants</u>	<u>Moyenne FSTG</u>	<u>Mentions FST</u>	<u>Dist FST</u>	
<u>Dist.cant.</u>						
1986	Grandvillard	1136	57.354	609	445	
1987	Broc	1081	58.389	628	500	
1988	Sorens	1165	59.615	747	582	
1989	Le Bry	1085	60.567	773	611	
1990	Sâles	1203	59.364	766	595	
1991	Vuadens	1241	60.100	849	673	
1992	Jaun	1219	59.442	802	618	
1993	Vaulruz	1335	57.111	700	484	
1994	Sorens	1304	61.393	1013	837	
1995	Charmey	1233	59.429	817	629	
1996	Le Pâquier	1125	62.296	868	712	76
1997	Lessoc	1093	60.668	746	577	34
1998	Montbovon	1047	62.605	820	670	71
1999	Gruyères	1204	61.958	919	749	89
2000	Vuadens	1106	62.094	862	695	70
2001	Broc-Botterens	1035	62.016	862	695	54
2002	Albeuve	1047	62.455	861	786	83
2003	Bulle	1000	60.393	777	680	46
2004	Corbières-Cerniat	961	61.735	768	697	48
2005	La Roche	941	62.699	733	682	68
2006	Grandvillard	902	61.416	697	613	48
2007	Echarlens	900	62.341	714	652	69
2008	Le Bry	886	62.775	743	681	63
2009	Pont-la-Ville	885	61.548	665	591	45
2010	Sâles-Vaulruz	858	61.707	668	600	45
2011	Tour-de-Trême	767	61.053	592	528	40
2012	Sorens	806	60.562	586	511	35
2013	Gruyères	764	60.842	572	511	32
2014	Hauteville	790	60.343	553	502	49
2015	Jaun	736	60.335	526	461	23
2016	Charmey	765	60.838	559	499	31
2017	Corbières-Cerniat	724	60.792	521	460	23

Au terme du tir en campagne 2017, nous réitérons notre reconnaissance à la société de tir organisatrice de Corbières-Cerniat, ainsi qu'à son comité d'organisation présidé par Monsieur Gabriel Kolly, à ses dévoué(e)s collaboratrices et collaborateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous accueillir dans une ambiance réussie d'une magnifique fête.

Encore toutes nos félicitations.

N'oublions pas que le tir en campagne est la fête des tireurs et tireuses de notre Pays et c'est l'occasion d'y cultiver l'amitié, la camaraderie tout en encourageant la jeunesse à nous rejoindre grâce à l'esprit serein et tenace qui animent nos sociétés de tir.

Merci également aux personnes qui ont œuvré au bureau des calculs pour l'aide appréciée et agréable.

A toutes et à tous, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain tir en campagne, édition 2018, organisé par la Société de tir de Haut Intyamont :

Le 2 juin (Tir avancé) et les 8 – 9 – 10 juin 2018

Frédéric IMHOF
Responsable du Tir en campagne

11. Activités du pistolet en 2017

11.1 Tir en campagne 50-25 mètres

11.1.1 Participations et moyennes

	Moyennes		Participation		25 m		50 m	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
BULLE	160.695	163.759	183	174	183	174	-	-
BROC	162.948	159.623	147	112	147	112	-	-
DISTICT	161.822	161.691	330	286	330	286	-	-

Participation et progression du tir en campagne au pistolet

2004	Corbières	324 tireurs
2005	La Roche	370 tireurs
2007	Echarlens	357 tireurs
2008	Pont-en-Ogoz	404 tireurs
2009	Pont-la-Ville	366 tireurs
2010	Sâles/Vaulruz	419 tireurs
2011	Broc	282 tireurs
2012	Sorens	363 tireurs
2013	Gruyère	365 tireurs
2014	Hautville	403 tireurs
2015	Jaun	326 tireurs
2016	Charmey	330 tireurs
2017	Corbières	286 tireurs

11.1.2 Classement individuel 25 m – Général

Prix offerts par : 1^{er} Jean-Louis Romanens, 2^{ème} FSTG, 3^{ème} Jérôme Moret

1	Alvarez Marc	1990	E	Bulle-Grevîre	179
2	Maag Martin	1967	E	Bulle-Grevîre	178
3	Brodard François	1950	V	Bulle-Grevîre	177
4	Rigolet Joseph	1960	E	Bulle-Grevîre	176
5	Kaesar Philippe	1972	E	Bulle-Grevîre	176

11.1.3 Classement individuel 25 m – Dames

Prix offerts par : 1^{ère} Sté Pistolet-Broc, 2^{ème} Christian Sottas, 3^{ème} FSTG

1	Andrey Lauriane	1994	ED	Bulle-Grevîre	176
2	Seydoux Martine	1962	ED	Bulle-Grevîre	170
3	Rime Nicole	1955	VD	Broc	170

11.1.4 Classement individuel 25 m – Juniors / Adolescents

Prix offerts par : 1^{ère} Société Bulle-Grevîre, 2^{ème} FSTG, 3^{ème} Léonie Sudan

1	Scherly Thibault	1999	J	Broc	171
2	Brodard Noé	2002	G	Bulle-Grevîre	171
3	Maag Simon	2001	G	Bulle-Grevîre	168

11.1.5 Classement individuel 25 m – Vétérans

Prix offert par : Cédric Menoud Président 3FR

1	Brodard François	1950	V	Bulle-Grevîre	177
2	Pellaton Claude	1953	V	Bulle-Grevîre	173
3	Buchs Emil	1953	V	Broc	171

11.1.6 Classement individuel 25 m – Séniors-Vétérans

Prix offert par : la FSTG

1	Dupraz Narcisse	1930	S	Bulle-Grevîre	176
2	Scaramucci Michelangelo	1940	S	Broc	166
3	Savary Michel	1943	S	Bulle-Grevîre	166

11.2 Championnat de groupe pistolet – 2017

La saison 2017 des tireurs au pistolet Bullois a été riche en résultats autant sur le plan cantonal que fédéral. Ainsi, les fines gâchettes du Verdél ont ramené l'or et l'argent aux concours cantonaux de groupe à 25 et 50m. Plusieurs médailles cantonales et une fédérale ont également été remportées par des membres de la société Bulle-Grevîre.

La saison de tir 2017 avait déjà commencé sous les meilleurs auspices puisque lors de leur première sortie de groupe Bulle remportait le tir du Vieux Pont organisé par la société de tir au pistolet de Broc à la fin avril. La première vraie échéance des tireurs du Verdél a été la finale cantonale de groupe à 50m qui se déroula à la fin juin. Avant le dernier tour, les Bullois étaient promis à l'or. Finalement, les pistoliers de Bulle sont rentrés de Düdingen avec une belle médaille d'argent et peut-être quelques regrets d'avoir « cédé » sous la pression. Ce 2^{ème} rang à la finale cantonale à 50m constitue la meilleure place que la société ait atteinte.

Si l'or a échappé aux Bullois lors du concours de groupe à 50m, tel n'a pas été le cas lors du concours à 25m où les tireurs du Verdél ont su maîtriser leurs émotions pour gagner une magnifique médaille d'or.

En groupe toujours, la société de Bulle s'est qualifiée pour la finale fédérale à 25m lors de laquelle les gruériens ont pris un 15^{ème} rang (premier groupe fribourgeois).

Les pistoliers Bullois se sont illustrés lors du tir cantonal bernois, la compétition de tir sportif qui a réuni le plus grand nombre de tireurs en 2017. Au concours des sociétés, les gruériens ont pris la 1^{ère} place à 25m et une très belle 2^{ème} place à 50 m. En individuel, lors de la même manifestation, les tireurs Bullois ont terminé au premier rang à trois passes différentes.

Durant la saison, les pistoliers gruériens ont également brillé en individuel. Ainsi Marc Carrillo a remporté deux médailles lors des finales cantonales avec une 3^{ème} place au concours C à 25m et un 2^{ème} rang au concours B à 50m. Lors du concours individuel au pistolet libre (niveau suisse), José Alvarez termina au premier rang dans la catégorie sénior.

Pour les pistoliers du Verdél, 2017 restera dans les mémoires comme une saison faste en résultats.

11.2.1 Catégorie 50 m

Société de Bulle Grevîre

<u>Finale cantonale :</u>	2 groupes qualifiés		Guin, le samedi 17.06.2017
<u>En final :</u>	2 ^e rang	Bulle1	733pts M.Carrillo, S.Grangier, J.Alvarez, J.-J.Mornord
	8 ^e rang	Bulle2	705pts M.Rime, J.Rigolet, N.Robert, M.Schnider
<u>Les 3 tours suisses :</u>	2 groupes qualifiés		
	7 ⁸ e rang	Bulle1	1'094pts avec médaille
	119 ^e rang	Bulle2	1'083pts avec médaille

Finale suisse :

Pas de groupe qualifié pour la final.

Société de Broc pistolet

Finale cantonale : Pas qualifié

Les 3 tours suisses : 2 groupes qualifiés

Finale suisse : Pas qualifié

11.2.2 Catégorie 25 m

Société de Bulle Grevîre

<u>Finale cantonale :</u>	2 groupes qualifiés		Estavayer, le samedi 23.09.2017
	1 ^{er} rang	Bulle1	1'092pts S.Grangier, J.Alvarez, M.Carillo, J.-J.Mornod
	7 ^e rang	Bulle2	1'050pts M.Rime, N.Robert, M.Schnider, J.Rigolet
<u>Les 3 tours suisses :</u>	2 groupes qualifiés		
	13 ^e rang	Bulle1	3'378pts avec médaille et qualifié pour la final Suisse
	69 ^e rang	Bulle2	3'255pts avec médaille

Finale suisse :

1 groupe qualifié Thoune, le samedi 02.09.2017

15^e rang Bulle1 1'088pts M.Carrillo, J.Alvarez, N.Robert, J.-J.Mornod

Société de Broc pistolet

Finale cantonale : Pas qualifié Estavayer, le samedi 23.09.2017

Les 3 tours suisses : 2 groupe qualifiés



Médaille d'argent lors de la finale cantonale de groupe à 50 m



Médaille d'or lors de la finale cantonale de groupe à 25 m



1^{er} rang et médaille d'or pour J. Alvarez
finale du concours individuel au pistolet libre

Médaille de bronze pour Marc Carrillo
finale cantonale individuelle à 25 m



Un tout grand bravo et félicitations à toutes les tireuses et tireurs de la Gruyère. Un très grand merci aux donateurs de prix qui se manifestent lors de chaque tir en campagne. Mes remerciements vont également aux moniteurs de Bulle et de Broc sans qui ce tir serait tout simplement impossible. Les moniteurs, responsables munitions, chefs de stand ont géré les participants avec un excellent professionnalisme.

Un grand merci aussi à la société de Corbière-Cerniat pour leur magnifique stand 25m, je tiens à faire remarquer, cette année le tir s'est déroulé sans problème. Les rangeurs pour le pistolet nous ont beaucoup aidé pour la planification et la sécurité de tous, lors de la manifestation.

En 2018, le tir en campagne se déroulera à Neirivue, où les membres de cette société mettront tout en place pour nous accueillir dans les meilleures conditions. J'encourage toutes les tireuses et tous les tireurs à faire le déplacement car, j'en suis sûr, ce tir se déroulera dans les mêmes conditions que cette année.

J'encourage les tireurs à venir au tir anticipé ainsi qu'à celui du vendredi. En effet, cela est très important pour décharger le samedi et le dimanche.

Je suis certain que les personnes seront à la hauteur des précédents tirs en campagne et nous vous attendons bien sûr au tir en campagne à Neirivue en 2018.

Rémy ROUILLY
Responsable du Tir au Pistolet

12. Championnat de groupes 300 m – 2017

12.1 Participation

Société	Catégorie A			Catégorie D			Catégorie E
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2017
Bas-Intyamon	3	3	2	2	2	1	1
Botterens	-	-	-	1	1		1
Broc	-	-	-	-	1		
Bulle	1	1	1	4	3	2	
Charmey	2	2	2	2	3	1	1
Corbières / Cerniat	-	-	-	5	3	2	1
Echarlens	-	-	-	4	3	3	
Gruyères	1	2	1	3	3	1	3
Hauteville	-	-	-	3	2		2
Haut-Intyamon	1	1	1	3	3	1	1
Jaun	1		-		1	1	
La Roche	4	4	4	1	1		1
Le Bry	-	-	-	-	-	2	
Lessoc	-	-	-	-	-	-	
Pont-la-ville	1	2	2	1			
Sâles / Vaulruz	-	-	-	2	2		2
Sauthaux	-	-	-	3	2		3
Sorens	1	1		2	1		3
Vuadens	-	-	-	3	3	4	
TOTAL	14	16	14	41	39	18	19

Nous adressons nos félicitations à toutes les sociétés qui ont pris part au championnat suisse de groupes 2017 et tout particulièrement aux groupes ayant réussi à se qualifier pour les finales régionales, cantonales et pour les tours nationaux.

Par rapport à 2016, les effectifs des groupes participants au premier tour en stand ont diminué de 2 groupes en catégorie A. En catégorie E et D nous remarquons une diminution de 2 groupes. Merci à tous les tireurs qui ont participé à ce concours.

Nous vous encourageons à ne pas relâcher l'effort, afin que plus de groupes participent aux qualifications en stand. C'est en effet le nombre de groupes dans chaque district qui détermine combien de groupes peuvent participer à la finale cantonale et suisse.

Un grand merci au responsable des sociétés s'occupant des championnats de groupe. Grâce à votre rigueur tous les délais ont été respectés et tous les groupes se sont présentés aux finales auxquelles ils étaient qualifiés.

Je remercie les sociétés de Bas-Intyamon et de Sâles pour la mise à disposition de leur installation de tir.

Pour 2017 l'arrivée de la catégorie E laissait quelques incertitudes sur la participation aux diverses catégories. Pour 2018 nous aurons donc un peu plus de recul.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison de tir et espère vous retrouver toujours plus nombreux en 2018.

Bertrand GAILLARD
Responsable du Championnat de Groupes

12.2 Classement du championnat de groupes

12.2.1 Catégorie A

Société	stand	district qualif.	rang	district finale	canton qualif.	rang	canton finale	1er tour suisse	2e tour suisse
Charmey	945	954	1	932	936	7	931	957	965/947
Gruyères	949	946	2	934	944	5	929	933	
Charmey 2	930	939	3	956	917	18			
Bas Intyam on	943	932	4	926	931	8	910	938	
Haut Intyam on	946	928	5		925	11	911	926	
Pont-La-Ville	909	924	6		916	19			
La Roche	948	921	7		924	12	905	953	948/947
Bulle	927	918	8						
La Roche 2	939	899	9						
Bas Intyam on 2	926								
La Roche 3	900								
La Roche 4	826								
Pont-La-Ville 2	881								
Bas Intyam on 3	841								

Commentaires

En catégorie A, Gruyères et Charmey ont été les plus en vue lors de la finale de district ainsi que lors de la finale cantonale.

Les groupes de Gruyères (933pts), Bas Intaymon (938pts), Haut Intaymon (926pts) ont tiré le 1^{er} tour Suisse où l'aventure s'est arrêtée.

Charmey (957/965/947) et la Roche (953/948/947) quant à eux, ils se sont inclinés à l'issue du 3^{ème} tour.

Toutes nos félicitations.



Finale de District catégorie A

Gruyères – Charmey 1
Charmey 2

12.2.2 Catégorie D

Société	stand	district qualif	rang	district finale	canton qualif	rang	canton finale	1er tour suisse	2ème tour suisse
Gruyères	690	676	1	681	651	29		670	676
Charmey	654	673	2	676	657	22	664	686	673
Bas Intyamou	629	644	3	638	597	61			
Jaun	633	633	4	628					
Vuadens	676	631	5	648	621	54		633	
Haut Intyamou	650	623	6		613	57		639	
Echarlens	654	620	7						
Corbières-Cerniat	646	607	8						
Bulle	655	589	9						
Le Bry	643								
Le Bry 2	635								
Bulle 2	626								
Echarlens 2	617								
Vuadens 2	612								
Vuadens 3	609								
Echarlens 3	608								
Corbières-Cerniat 2	599								
Vuadens 4	556								

Commentaires

En catégorie D, Charmey 1 et Gruyères ont été les groupes les plus en vue, ils se sont systématiquement classés comme meilleur groupe du district à chaque stade de la compétition. A noter le 3^{ème} rang de Vuadens lors du tour final au district.

Plusieurs sociétés ont participé aux tours suisses, Vuadens (633pts) et Haut Intyamou (639pts) ont été éliminés au 1^{er} tour.

Charmey 1 (686/673pts), et Gruyères (670/676pts) ont quant à eux tiré 2 tours. Malheureusement l'aventure s'est arrêtée là.

Bravo à tous ces groupes.



Finale de District catégorie D

Vuadens – Gruyères - Charmey

12.2.3 Catégorie E

Société	stand	district qualif	rang	district finale	canton qualif	rang	canton finale	1er tour suisse	2ème tour suisse
Charmey	660	677	1	656	641	19			
Haut Intyamou	691	666	2	655	651	16		679	
Sâle-Vaulruz	681	657	3	661	656	12		659	
Gruyères	671	652	4	643	651	15		676	651
Corbières-Cerniat	670	651	5	628					
Bas Intyamou	667	645	6						
Sorens	678	643	7						
La Roche	671	628	8						
Sauthaux	667	615	9						
Hauteville	677	601	10						
Sâle-Vaulruz 2	659								
Botterens	647								
Sorens 2	639								
Gruyères 2	628								
Hauteville 2	613								
Sauthaux 3	604								
Sauthaux 2	588								
Gruyères 3	578								
Sorens 3	539								

Commentaires

En catégorie E, le rôle de leader a fortement varié à chaque étape de la qualification. Haut-Intyamou a survolé les débats en stand pour laisser Charmey prendre le large au 1^{er} tour de district. Sâle-Vaulruz met tout le monde d'accord en s'adjugeant le titre de Champion Gruérien.

Lors de la finale cantonale Sâle-Vaulruz est le meilleur représentant de la Gruyère avec son 12^{ème} rang. Malheureusement aucun groupe ne sera présent à la finale pour le titre.

Plusieurs sociétés ont participé aux tours suisses, Sâle-Vaulruz (659pts) et Haut Intyamou (679pts) ont été éliminé au 1^{er} tour.

Gruyères (676/651pts) a pu tirer 2 tours. Malheureusement l'aventure s'est arrêtée là.

Bravo à tous ces groupes



Finale de District catégorie E

Haut-Intyamou - Sâles-Vaulruz - Charmey

13. Championnat Suisse de sections

13.1 Catégorie Sport A – 300m

1^{er} tour principal

4.	97.918 pts	La Roche
69.	92.920 pts	Bas Intyamon

2^{ème} tour principal

22.	96.351 pts	La Roche
-----	------------	----------

13.2 Catégorie Ordonnance B – 300m

1^{er} tour principal

54.	91.230 pts	Sâles – Vaulruz
96.	87.925 pts	Corbières – Cerniat

2^{ème} tour principal

50.	89.985 pts	Sâles – Vaulruz
-----	------------	-----------------

13.3 Catégorie Pistolet A - 25m

1^{er} tour principal

2.	151.310 pts	Bulle Grevîre
----	-------------	---------------

2^{ème} tour principal

Bulle Grevîre pas classé

Finale suisse

Malheureusement cette année pas de section de la Gruyère à la finale suisse de sections.

Joël ANSERMOT

14. Coupe de la Fédération - 2017

14.1 Résultats du 1^{er} tour

<u>Nom du groupe</u>	<u>Société</u>	-	-	<u>Nom du groupe</u>	<u>Société</u>	-
L'Avenir	Haut-Intyamon	405	:	Les Cerbières	Corbières-Cerniat	428
Lè Dzodzets	Bulle-Carabiniers	377	:	Pas-de Bloute	Gruyères	422
Lè Roua Mouâ	Bas-Intyamon	457	:	Les Sangliers	Sâles-Vaulruz	Forf.
Les Milans	Echarlens	391	:	Les Daltons	Charmey	460
La Combert	La Roche	419	:	Les Fêtards	Echarlens	429
Les Dents-Vertes	Charmey	463	:	Les Tontons-Flingeurs	Bulle-Carabiniers	403
Les Coquelets	Corbières-Cerniat	390	:	Le Cousimbert	La Roche	432
Les Infiltrés	Sauthaux	431	:	Les Distillateurs	Le Bry	401
Les Winners	Vuadens	447	:	La Crouye	Corbières-Cerniat	429
Les Indestructibles	Sauthaux	446	:	Cadra	Gruyères	460
Les Vétérans	Sâles-Vaulruz	440	:	Lè Grand Tsandélé	Bas-Intyamon	447
Hochmatt	Jaun	432	:	Les Hérons	Echarlens	423
Les Nioches	Vuadens	416	:	LèMedze Bakon	Bas-Intyamon	413
Le Ruhyo, M/P:98/97.	Haut-Intyamon	466	:	Le Brand, M/P:98/93	La Roche	466
Veteranen	Jaun	430	:	Les Colombettes	Vuadens	409
Les Barbouzes	Sauthaux	403	:	Equipe Blanche	Equipe Blanche	0
Les Vétérans	Charmey	449	:	Dzubia	Sorens	472
Chaffloux	La Roche	462	:	Les Patriarches	Sorens	417
Team-Pass	Hauteville	452	:	Les Insortables	Bulle-Carabiniers	389
Les Judas	Charmey	456	:	Les Renards-Argentés	Bulle-Carabiniers	443
Le Bourgo	Bas-Intyamon	464	:	Le Moulinet	Pont-la-Ville	456
Les Loups	Lessoc	397	:	Team-Jt	Hauteville	146
Lè Trêna-Chignon	Bas-Intyamon	395	:	Les Corniats	Corbières-Cerniat	423
Les Manoillons	Bulle-Carabiniers	421	:	Provêta	Gruyères	411
Les Tachons	Broc	424	:	Moléson a Baron	Gruyères	470
Team-Jack	Hauteville	412	:	Les Modzons	Vuadens	368
Le Biffé	Botterens	464	:	Les Mangyon	Haut-Intyamon	458
La Fontaine	Lessoc	433	:	Les Tireurs de Litres	Vuadens	396
Les Tout neuf	Charmey	448	:	Commun	Gruyères	464
La Berra	La Roche	455	:	Lè Bourata-Tsa	Bas-Intyamon	460
Lè Petâ Boloche	Haut-Intyamon	443	:	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	462

14.2 Résultat du 2^{ème} tour

<u>Nom du goupe</u>	<u>Société</u>	-	-	<u>Nom du groupe</u>	<u>Société</u>	-
Les Barbouzes	Sauthaux	432	:	Les Cerbières	Corbières-Cerniat	418
Le Cousimbert	La Roche	449	:	Team-Jack	Hauteville	433
Commun	Gruyères	457	:	Chaffloux	La Roche	460
Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	462	:	Les Manoillons	Bulle-Carabiniers	421
Les Infiltrés	Sauthaux	444	:	Les Fêtards	Echarlens	392
Lè Rouba Mouâ	Bas-Intyamon	444	:	Team-Pass	Hauteville	455
Les Winners	Vuadens	434	:	Les Corniats	Corbières-Cerniat	421
Cadra	Gruyères	453	:	Les Daltons	Charmey	464
Biffé	Botterens	446	:	Lè Grand Tsandélé	Bas-Intyamon	453
Le Ruhyo	Haut-Intyamon	446	:	Les Loups	Lessoc	401
Lè Dzubyà	Sorens	460	:	Hochmatt	Jaun	443
Les Dents-Vertes	Charmey	465	:	Les Nioches	Vuadens	436
Veteranen	Jaun	432	:	Lè Bourata-Tsa	Bas-Intyamon	439
Les Judas	Charmey	467	:	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon (repêché)	414
La Fontaine	Lessoc, qualifié 3ème tour	433	:	Pas de Bloute	Gruyères, renonce au 3ème tour	446
Moléson à Baron	Gruyères	480	:	Le Bourgo	Bas-Intyamon	438

14.3 Résultat du 3^{ème} tour

<u>Nom du goupe</u>	<u>Société</u>	-	-	<u>Nom du groupe</u>	<u>Société</u>	-
Lè Grand Tsandélé	Bas-Intyamon	438	-	Lè Dzubyà	Sorens	475
Les Mousquetaires	Pont-la-Ville m/p 99 pts	474	-	Les Judas	Charmey	474
Les Daltons	Charmey	467	-	Le Rhuyo	Haut-Intyamon	445
Lè Bourata-tsa	Bas-Intyamon	470	-	Les Barbouzes	Sauthaux	423
La Fontaine	Lessoc	433	-	Les infiltrés	Sauthaux	442
Moléson a Baron	Gruyères	478	-	Les Dents-Vertes	Charmey	469
Les Winners	Vuadens	437	-	Chaffloux	La Roche	462
Team-Pass	Hauteville	443	-	Le Cousimbert	La Roche, 2m/p 95pts	443

14.4 Finale de la Coupe

Groupes

<u>Groupe</u>		<u>Demi-Finale</u>					<u>Finale</u>						
1	Molésou a Baron, Gruyères	97	96	96	94	93	476	100	98	95	94	91	478
2	Les Mousquetaires, Pont-la-Ville	98	96	96	95	94	479	99	94	93	93	92	471
3	Les Daltons, Charmey	96	94	93	93	90	466	97	95	94	92	91	469
4	Lè Dzubyâ, Sorens	97	96	92	89	87	461	98	96	94	87	86	461
5	Chaffloux, la Roche	94	92	92	92	87	457						
6	Le Cousimbert, La Roche	96	91	90	90	84	451						
7	Lè Bourata-Tsa, Bas-Intyamou	94	94	93	86	81	448						
8	Les Infiltrés, Sauthaux	92	90	89	82	81	434						

Individuels

1	Pache José	Les Mousquetaires, Pont-la-Ville	98	99	197
2	Ropraz Tristan	Lè Dzubyâ, Sorens	97	98	195
3	Gothuey André	Molésou a Baron	94	100	194
4	Gachet Gilbert	Molésou a Baron	97	95	192
5	Tornare Jean-Marie	Lè Dzubyâ, Sorens	96	96	192
6	Pasquier Stéphane	Molésou a Baron	93	98	191
7	Remy Bernard	Les Daltons, Charmey	96	95	191
8	Gremaud Loïc	Les Mousquetaires, Pont-la-Ville	96	94	190
9	Lüthi Walter	Molésou a Baron	96	94	190
10	Rime Philippe	Les Daltons, Charmey	93	97	190
11	Kolly Gérard	Les Mousquetaires, Pont-la-Ville	95	93	188
12	Pache Jean-Claude	Les Mousquetaires, Pont-la-Ville	96	92	188
13	Buchs Emil	Les Daltons, Charmey	94	94	188
14	Wiederkehr Nicole	Les Mousquetaires, Pont-la-Ville	94	93	187
15	Livett Paul	Molésou a Baron	96	91	187
16	Privet Bertrand	Lè Dzubyâ, Sorens	92	94	186
17	Gachet René	Les Daltons, Charmey	93	92	185
18	Gachet Jean-Louis	Les Daltons, Charmey	90	91	181
19	Romanens Jean-Louis	Lè Dzubyâ, Sorens	89	87	176
20	Bögli Hanz Ruedolf	Lè Dzubyâ, Sorens	87	86	173
21	Yerly Christophe	Le Cousimbert, La Roche	96		96
22	Jesus Jonathan	Chaffloux, La Roche	94		94
23	Blanc Marcel	Lè Bourata-Tsa, Bas-Intyamou	94		94
24	Pharisa Damien	Lè Bourata-Tsa, Bas-Intyamou	94		94
25	Pharisa Georges	Lè Bourata-Tsa, Bas-Intyamou	93		93
26	Gremaud Fabien	Les Infiltrés, Sauthaux	92		92
27	Brodard Edouard	Chaffloux, La Roche	92		92
28	Musard Jérémy	Chaffloux, La Roche	92		92
29	Tinguely Nicolas	Chaffloux, La Roche	92		92
30	Progin Vincent	Le Cousimbert, La Roche	91		91
31	Carnielli Jean-Oierre	Les Infiltrés, Sauthaux	90		90
32	Schlegel Cédric	Le Cousimbert, La Roche	90		90
33	Brodard Jonathan	Le Cousimbert, La Roche	90		90
34	Pasquier Gerald	Les Infiltrés, Sauthaux	89		89
35	Progin Olivier	Chaffloux, La Roche	87		87
36	Pharisa Marcel	Lè Bourata-Tsa, Bas-Intyamou	86		86
37	Purro Paul-Marie	Le Cousimbert, La Roche	84		84
38	Pugin Robert	Les Infiltrés, Sauthaux	82		82
39	Dougoud Nicolas	Les Infiltrés, Sauthaux	81		81
40	Pharisa André	Lè Bourata-Tsa, Bas-Intyamou	81		81



1. Rang : Gruyères / Moléson à Baron



2. Rang : Pont-la-Ville / Les Mousquetaire



3. Rang : Charmey / Les Daltons

14.5 Participation par société

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Albeuve	1	1	1	1	1	1	1						
Botterens	2	2	2	2	2	2	1	1	1	0	1	1	1
Broc	2	1	2	2	1	1	1	1	1	0	1	1	1
Bulle	4	1	4	4	5	4	3	4	4	4	4	5	5
Corbières-Cerniat	4	4	4	3	4	4	4	4	4	5	5	5	4
Charmey	4	4	4	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5
Châtel-Crésuz	1	2	2	2									
Echarlens	3	3	0	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Bas-Intyamou	7	6	4	5	5	5	4	5	5	5	5	5	6
Gruyères	5	4	4	4	4	4	4	3	4	6	6	6	5
Hauteville	2	2	2	2	2	3	3	3	3	1	3	3	3
Jaun/Bellegarde	3	3	3	3	2	2	4	2	2	2	1	2	2
La Roche	2	3	3	3	4	4	4	5	4	4	4	4	5
Sauthaux	4	4	4	4	3	4	3	4	4	4	3	4	3
Le Bry	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lessoc	2	3	3	4	3	3	3	3	2	2	2	2	2
Haut-Intyamou	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4
Neirivue	1	1	1	1	1	1							
Pont-la-Ville	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sorens	5	5	5	5	5	5	6	5	7	4	4	3	2
Sâles-Vaulruz	3	2	2	3	3	2	3	3	2	2	2	3	2
Vuadens	6	6	5	6	5	6	6	5	5	5	4	5	5
	68	64	62	68	64	64	64	63	64	59	60	64	61

61 groupes ont participé à la Coupe de la Fédération 2017, avec trois groupes de moins qu'en 2016, cette compétition est très appréciée par les tireuses et les tireurs de notre district. Il faut bien reconnaître que l'amitié et la camaraderie chez les tireuses et les tireurs sont pour beaucoup plus importantes que les résultats obtenus.

Lors de la finale du 16 septembre 2017 à Charmey, 8 groupes étaient qualifiés, la Roche était la seule société représentée avec deux groupes. Complétaient cette finale: Pont-la-Ville, Bas-Intyamou, Sorens, Sauthaux, Gruyères et Charmey ôte du jour.

Après une demi-finale qui a tenu toutes ses promesses entre Pont-la-Ville 479 pts et Gruyères 476 pts et les six autres groupes qui furent rapidement décrochés, nous allons avoir droit à un certain suspense entre ces deux ténors. Lors de la finale c'est le groupe de Gruyères Moléson à Baron qui renversait la tendance avec 478 pts, deuxième les Mousquetaires de Pont-la-Ville 471 pts. C'est Gruyères qui gagne cette 21^{ème} édition devançant les Mousquetaires de Pont-la-Ville et les Dalton de Charmey avec 469 pts qui complètent ce podium de l'édition 2017. Bravo aux huit finalistes.

Au classement individuel, qui prend en compte le résultat de la demi-finale et de la finale, c'est José Pache de Pont-la-Ville qui termine au 1^{er} rang avec 197 points avec 98 et 99 pts, deuxième avec 195 pts Tristan Ropraz de Sorens et troisième avec 194 pts Gothuey André de Gruyères complète ce podium. Bravo à tous ces tireurs ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la coupe de la Fédération.

Je veux aussi remercier très chaleureusement les membres de la société de tir de Charmey et son président Bernard Remy, ainsi que la sympathique équipe qui nous a accueilli pour cette journée de finale dont nous garderons un excellent souvenir. Je remercie notre Président d'Honneur Jean-Louis Romanens qui nous a offert le challenge. Pour info la 22^{ème} édition 2018 aura lieu à Corbières le samedi 15 septembre 2018.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier tous ceux qui m'ont soutenu dans ma tâche durant cette année comme responsable de la Coupe de la Fédération de tir de la Gruyère.

Jérôme MORET
Responsable de la Coupe de La Fédération

14.6 Finale de la Coupe de la Fédération 1997 - 2017

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>		<u>Vainqueur</u>	<u>Société</u>	<u>Points</u>
23.août.97	Botterens	1er rang	Lè mô pinyi	Gruyères	467
		2 ^{ème} rang	Montbovon	Montbovon	467
		3 ^{ème} rang	Charmey I	Charmey	463
22.août.98	Sorens	1er rang	Lè mô pinyi	Gruyères	477
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	462
		3 ^{ème} rang	Bulle II	Bulle	455
21.août.99	Montbovon	1er rang	Estavannens 1	Estavannens	473
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	470
		3 ^{ème} rang	Lè porta dyâbyo	Gruyères	469
19.août.00	La Roche	1er rang	Lè mô pinyi	Gruyères	485
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	482
		3 ^{ème} rang	Les Renards	Broc	479
18.août.01	Sâles	1er rang	Les Daltons	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Le Dah	Bas-Intyamon	464
		3 ^{ème} rang	Les Judas	Charmey	458
24.août.02	Gruyères	1er rang	Les Cossettes	Gruyères	474
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Chésalles	Gruyères	465
13.sept.03	Charmey	1er rang	Les Dents-Vertes	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Les Chanterelles	Gruyères	465
		3 ^{ème} rang	Les Eperviers	Gruyères	463
18.sept.04	Vuadens	1er rang	Burgo	Bas-Intyamon	475
		2 ^{ème} rang	Les Pies	Gruyères	471
		3 ^{ème} rang	Le Dah	Bas-Intyamon	464
10.sept.05	Albeuve	1er rang	Les Dents-Vertes	Charmey	474
		2 ^{ème} rang	Les Bricelets	Gruyères	471
		3 ^{ème} rang	Burgo	Bas-Intyamon	461
09.sept.06	Corbières	1er rang	Les Mollusques	Gruyères	472
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Les Judas	Charmey	464
08.sept.07	Sauthaux (Gruyères)	1er rang	Les Judas	Charmey	476
		2 ^{ème} rang	Les Reblochons	Gruyères	473
		3 ^{ème} rang	Les Forny	La Roche	467
31.août.08	Jaun	1er rang	Gruyères 2	Gruyères	470
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	468
		3 ^{ème} rang	Le Cousimbert	La Roche	461
26.sept.09	Neirivue	1er rang	L'Arêna	Gruyères	481
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	471
		3 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	468
02.oct.10	Vuadens	1er rang	Les Daltons	Charmey	474
		2 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	464
		3 ^{ème} rang	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon	461
24.09.2011	Bas-Intyamon	1er rang	Gruyères 1	Gruyères	471
		2 ^{ème} rang	Lè medze Bakon	Bas-intyamon	465
		3 ^{ème} rang	Gruyères 2	Gruyères	465
15.09.2012	Gruyères	1er rang	Le Stautselet	La Roche	482
		2 ^{ème} rang	Gruyère 2	Gruyères	469
		3 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	460
14.09.2013	Echarlens	1er rang	Le Moulinet	Pont-la-Ville	479
		2 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	476
		3 ^{ème} rang	Hochmatt	Jaun	463
20.09.2014	Sorens	1er rang	Lè Dzubyâ	Sorens	470
		2 ^{ème} rang	Les Dalton	Charmey	468
		3 ^{ème} rang	Cadra	Gruyères	467
12.09.2015	La Roche	1er rang	Cadra	Gruyères	474
		2 ^{ème} rang	La Serbache	La Roche	470
		3 ^{ème} rang	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon	465
17.09.2016	Broc	1er rang	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	477
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Le Stoutz	La Roche	462
16.09.2017	Charmey	1er rang	Molésou a Baron	Gruyères	478
		2 ^{ème} rang	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	471
		3 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	469

15. Coupe individuelle de la Fédération - 2017

15.1 Qualifications

		Catégorie A			
		limite de sélection	182pts		
		limite de participation	186pts		
Rang	Nom	Prénom	société	Points	Nbre de 10
1	Remy	Julien	Charmey	196	16
2	Risse	Marcel	La Roche	194	14
3	Yerly	Christophe	La Roche	194	14
4	Ansermot	Joël	Gruyères	193	14
5	Maag	Martin	Charmey	193	14
6	Bouquet	Armand	La Roche	193	13
7	Gaillard	Bertrand	La Roche	193	13
8	Lüthi	Walter	Gruyères	193	13
9	Pache	José	Pont-La-Ville	193	13
10	Tornare	Jean-Marie	Sorens	193	13
11	Doutaz	Léon	Gruyères	192	13
12	Mauron	Claude	La Roche	192	12
13	Eggen	Edgar	Bas-Intyamon	191	12
14	Pharisa	Georges	Bas-Intyamon	191	12
15	Risse	Christian	La Roche	191	12
16	Remy	Clément	Charmey	190	11
17	Rime	Olivier	Haut-Intyamon	190	11
18	Brodard	Edouard	La Roche	189	11
19	Sottas	Benoit	Charmey	189	11
20	Emmenegger	Grefory	Gruyères	189	10
21	Overney	Sébastien	Gruyères	189	10
22	Ropraz	Tristan	Sorens	189	10
23	Purro	Paul-Marie	La Roche	188	11
24	Braillard	Jacques	Haut-Intyamon	188	10
25	Overney	Frédéric	La Roche	188	10
26	Gothuey	André	Gruyères	187	9
27	Overney	Didier	La Roche	187	8
28	Pharisa	Sarah	La Roche	186	12
29	Buchs	Emil	Charmey	186	9
30	Pernet	André	Haut-Intyamon	186	8
31	Remy	Bernard	Charmey	186	8
32	Risse	Etienne	Pont-La-Ville	186	7
33	Cotting	André-Claude	Bulle	185	9
34	Rime	Maurice	Haut-Intyamon	185	8
35	Yerly	Florian	La Roche	185	8
36	Remy	Laurent	Charmey	184	9
37	Beaud	Bernard	Charmey	184	8
38	Rime	Philippe	Charmey	184	8
39	Gachet	Joel	Charmey	183	8
40	Prelaz	Marcel	Bulle	183	7
41	Sudan	Léonie	Corbière-Cerniat	183	6
42	Bögli	Hans-Rudolf	Sorens	182	6

Catégorie D					
	limite de sélection		133pts		
	limite de participation		135pts		
Rang	Nom	Prénom	société	Points	vitesse
1	Kolly	Gérard	Pont-La-Ville	144	48
2	Wiederkehr	Nicole	Pont-La-Ville	141	50
3	Castella	Jean-Pierre	Haut-Intyamon	141	48
4	Schmutz	Roland	Gruyères	140	45
5	Gachet	Xavier	Gruyères	139	48
6	Kolly	Gilbert	Pont-La-Ville	139	44
7	Sébastiani	Dominique	Gruyères	138	47
8	Livett	Paul	Gruyères	138	46
9	Waeber	Rémy	La Roche	138	45
10	Sapin	Adolphe	Charmey	138	44
11	Musard	Jérémy	La Roche	137	46
12	Gachet	Gilbert	Gruyères	137	44
13	Romanens	Jean-Louis	Sorens	136	45
14	Devaud	Stéphane	Vuadens	136	44
15	Wiederkehr	Brigitte	Pont-La-Ville	136	43
16	Ruffieux	Didier	Charmey	135	47
17	Duding	Gérard	Haut-Intyamon	135	46
18	Moret	Jérôme	Vuadens	135	46
19	Pharisa	Michel	Haut-Intyamon	135	45
20	Imohf	Marc	Corbière-Cerniat	135	44
21	Delacombaz	André	Haut-Intyamon	135	43
22	Bodendörfer	Gert	Echarlens	135	42
23	Savary	Irénée	Sorens	134	44
24	Tinguely	Nicolas	La Roche	134	44
25	Seydoux	Roger	Echarlens	134	42
26	Gachet	Roger	Charmey	133	45
27	Retornaz	Claude-André	Charmey	133	44
28	Blanc	Marcel	Bas-Intyamon	133	43
29	Nordmann	Emmanuel	Corbière-Cerniat	133	43
30	Privet	Bertrand	Sorens	133	42
31	Waeber	Claude	La Roche	133	42
32	Saudan	Marcel	Charmey	133	41

En 2017 l'on constate une diminution de 5 tireurs des tireurs ayant atteint la limite de qualification. Je félicite les responsables des sociétés pour leur engagement. Les minimas pour participer à la finale ont dû être augmenté en catégorie A. Il fallait cette année 186 pts pour prétendre à la finale en catégorie D, il fallait obtenir 135 pts pour obtenir son ticket.

Toutes les sociétés n'ont pas été représentées lors des qualifications. Je rappelle qu'il suffit simplement de tirer la passe du concours individuel.

15.2 Finale

Catégorie A								
Rang	Nom	Prénom	société	e de	1/2 finale		finale	
					Points	Nbre de 10	Points	Nbre de 10
1	Pache	José	Pont-La-Ville	1980	195	15	190	10
2	Tornare	Jean-Marie	Sorens	1946	193	14	190	12
3	Lüthi	Walter	Gruyères	1947	194	14	188	10
4	Gothuey	André	Gruyères	1950	191	11	188	10
5	Overney	Sébastien	Gruyères	1972	191	12	188	9
6	Rime	Olivier	Haut-Intyamou	1983	193	15	186	8
7	Doutaz	Léon	Gruyères	1964	191	11	non partant	
8	Ansermot	Joël	Gruyères	1963	189	11		
9	Mauron	Claude	La Roche	1963	188	10		
10	Remy	Clément	Charmey	1970	187	11		
11	Remy	Bernard	Charmey	1968	185	8		
12	Bouquet	Armand	La Roche	1962	185	7		
13	Buchs	Emil	Charmey	1953	184	9		
14	Brodard	Edouard	La Roche	1955	183	6		
15	Purro	Paul-Marie	La Roche	1955	182	7		
16	Pernet	André	Haut-Intyamou	1939	182	7		
17	Braillard	Jacques	Haut-Intyamou	1939	181	5		
18	Gaillard	Bertrand	La Roche	1973	173	6		



Arme d'ordonnance 3^{ème} Kolly Gérard - 1^{er} Pharisa Michel - 2^{ème} Livet Paul

Arme de sport 3^{ème} Lüthi Walter - 1^{er} Pache José - 2^{ème} Tornare Jean-Marie

Catégorie D								
					1/2 finale		finale	
Rang	Nom	Prénom	société	e de	Points	vitesse	Points	vitesse
1	Pharisa	Michel	Haut-Intyamou	1956	138	47	138	47
2	Livett	Paul	Gruyères	1968	137	46	136	43
3	Kolly	Gérard	Pont-La-Ville	1955	139	45	134	45
4	Devaud	Stéphane	Vuadens	1970	138	46	133	43
5	Wiederkehr	Nicole	Pont-La-Ville	1993	136	45	131	40
6	Gachet	Xavier	Gruyères	1979	142	49	130	42
7	Sapin	Adolphe	Charmey	1945	135	45		
8	Gachet	Gilbert	Gruyères	1949	134	42		
9	Schmutz	Roland	Gruyères	1961	132	45		
10	Musard	Jérémy	La Roche	1994	131	42		
11	Duding	Gérard	Haut-Intyamou	1954	128	43		
12	Wiederkehr	Brigitte	Pont-La-Ville	1964	127	46		
13	Delacombaz	André	Haut-Intyamou	1959	127	38		
14	Waeber	Rémy	La Roche	1994	126	45		
15	Moret	Jérôme	Vuadens	1970	126	44		
16	Ruffieux	Didier	Charmey	1971	126	41		
17	Castella	Jean-Pierre	Haut-Intyamou	1943	125	42		
18	Kolly	Gilbert	Pont-La-Ville	1957	118	41		
19	Imhof	Marc	Corbière-Cerniat	1981	117	40		

C'est la société de Charmey qui nous a accueilli pour cette finale 2017. Comme l'année précédente, elle s'est déroulée le même jour que la finale de la coupe de la Fédération. Cela nous a permis de passer une agréable journée entre tireurs Gruériens.

Je remercie la société de Charmey pour la mise à disposition de leur stand.

Je vous encourage à participer encore plus nombreux en 2018.

Bertrand GAILLARD
Responsable de la coupe individuelle

16. Rapport d'activités des jeunes tireurs de la Gruyère - 2017

16.1 Participation et statistiques

Participation aux exercices, évolution de 2008 à 2017

Participation des jeunes de 17 à 20 ans (jeunes tireurs) jusqu'en 2015 et de 15 à 20 ans dès 2016	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	(08 - 17)
Nombre de cours	14	14	14	14	14	13	13	13	14	13	-1
Participants au cours JT	124	102	103	101	104	93	87	90	134	131	7
Participants au tir militaire	123	96	103	102	103	?	84	82	124	128	5
Participants au tir en campagne	126	101	108	105	109	?	90	78	129	128	2
Participants au concours JT	125	102	104	102	104	99	80	78	121	119	-6

Le nombre de participants au cours JT reste stable bien qu'une diminution de 3 jeunes est enregistrée par rapport à 2016. En 2017, 2% des JT ne participent pas au programme obligatoire ainsi qu'au tir en campagne. Ce pourcentage a nettement diminué par rapport à 2016 qui était de 7% pour le programme obligatoire et 4% pour le tir en campagne. 12 jeunes ne participent pas au concours JT, soit 9% des jeunes. En 2016, ce pourcentage s'élevait à 10%. Ces pourcentages sont en nette diminution et nous ne pouvons que féliciter les moniteurs qui les encadrent et les encouragent à participer à ces programmes.

Participation des jeunes de moins de 17 ans (jeunes tireurs) jusqu'en 2015 et de 15 à 20 ans dès 2016	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	(08 - 17)
Participants au cours JT	58	53	68	66	52	73	70	69	34	32	-26
Participants au tir militaire	56	55	66	66	55	?	67	67	33	31	-25
Participants au tir en campagne	59	54	68	70	54	?	67	66	32	31	-28
Participants au concours JT	58	53	68	67	52	47	66	61	28	27	-31

Le pourcentage de non-participation au tir militaire et au tir en campagne est de 3%, soit identique qu'en 2016. Quant au concours JT, il est de 15%, en diminution de 3% par rapport à 2016. Ce dernier reste élevé et nous pouvons nous demander comment sera-t-il possible à l'avenir d'améliorer la participation au concours JT chez les adolescents.

Participation au cours	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	(08 - 17)	Diff. 16-17
Participants au cours 0	58	53	68	66	52	73	70	69	34	32	-26	-2
Participants au cours 1	39	40	33	41	38	24	33	35	83	36	-3	-47
Participants au cours 2	38	23	31	24	33	29	17	22		63	25	63
Participants au cours 3	20	30	19	23	18	24	24	14			-20	0
Participants au cours 4	27	9	20	13	15	16	14	19	20	1	-26	-21
Participants au cours 5									20	17	17	-3
Participants au cours 6									9	14	14	5
Totaux	182	155	171	167	156	166	158	159	166	163	-19	-5

Globalement, nous constatons une diminution de 5 jeunes. Ce chiffre reste faible. Toutefois, il est nécessaire que ce chiffre ne continue pas d'augmenter sans quoi nous risquons de mettre en péril l'avenir de notre sport. Par conséquent, il est impératif de travailler sur la promotion de notre sport auprès des jeunes et ceci avant l'entrée au CO.

Tableau comparatif de l'évolution de la participation

Sections	JT 14	JT 15	JT 16	JT 17	JT - Diff. 14-17	Ado 14	Ado 15	Ado 16	Ado 17	Ado - Diff. 14-17	Diff. Globale 14-17
Bas-Intyamon		5	9	12	12	3	5	6	2	-1	11
Bulle carabiniers	5	6	10	0	-5	1	3	0	0	-1	-6
Charmey	5	8	10	10	5	6	7	6	10	4	9
Corbières-Cerniat	3	1	7	5	2	3	6	2	2	-1	1
Echarlens	11	14	24	21	10	21	16	0	0	-21	-11
Grpt Haut-Intyamon		6	10	12	12			1	0	0	12
Gruyères	8	11	12	13	5	6	7	2	1	-5	0
Hauteville	3	3	6	7	4	2	2	1	0	-2	2
Jaun	8	5	9	8	0	5	2	2	2	-3	-3
La Roche	13	7	9	12	-1	1	1	0	0	-1	-2
Sâles-Vaulruz	11	11	14	11	0	14	12	5	2	-12	-12
Sauthaux	5	5	7	11	6	1	5	0	1	0	6
Sorens	6	5	5	8	2	10	3	1	1	-9	-7
Vuadens	9	3	2	2	-7		1	6	10	10	3
Totaux	87	90	134	132	45	73	70	32	31	-42	3

Globalement, soit à l'addition des JT et des adolescents, 163 en 2017 contre 166 en 2016, les effectifs sont plutôt stables. Nous enregistrons toutefois 3 participants de moins qu'en 2017. Ce chiffre reste insuffisant en raison de l'abaissement de l'âge des JT et des adolescents. Comme précédemment mentionné, même si cette diminution est faible, il est important qu'elle ne continue pas de s'aggraver. Avec l'abaissement de l'âge des JT et des ados, nous aurions dû augmenter nos effectifs. Force est de constater que la promotion de notre sport n'est pas idéale. Toutefois, il y a des conséquences à prendre en considération si nous engageons nos jeunes plus vite au sein de nos sociétés. Effectivement, si nous prenons les adolescents avant 12 ans et de moins de 150 cm, les moniteurs doivent être équipés de siège pour enfant lors des transports dans les différents concours. De plus, selon leur taille et leur gabarit, nous sommes obligés de constater la difficulté de certains à avoir une position correcte pour atteindre le viseur de leur fusil. Il est donc difficile de faire apprécier à un jeune notre sport dans ces conditions et à nos moniteurs de faire du maternage lors des transports.

De plus, vous constaterez qu'en 2016, nous enregistrons un cours de moins. Cela est dû à la fusion du cours JT de la société de tir de Bulle et de Sauthaux. Nous ne sommes pas opposés à ces fusions pour autant qu'elles n'impactent pas les effectifs des jeunes, ce qui n'a pas été le cas en 2017.

Je continue à encourager les sections pour leur travail et leur assiduité à la recherche de jeunes dans leur village. Je souhaite que les effectifs restent stables et qu'ils ne diminuent surtout pas.

16.2 Concours des jeunes tireurs à La Roche, les 6 et 17 juin 2017

Les 13 sections inscrites au cours JT 2017 ont participé à ce concours.

La société de tir de la Roche a accueilli 119 JT et 27 Ados lors de ces journées de tir. Ce concours permet à nos jeunes de se mesurer contre d'autres jeunes du district.

Au nom de la FSTG, je remercie la société de tir de La Roche, son comité et ses membres pour l'organisation et la mise à disposition de ses installations de tir ainsi que pour l'excellent accueil réservé à tous les participants et invités à ce concours. Un grand merci à Bertrand Gaillard qui m'a aidé durant cette journée.

Je félicite aussi les tireuses et les tireurs qui ont pris part à leur concours et qui se sont affrontés dans une ambiance chaleureuse et respectueuse des règles de sécurité. Le seul bémol rencontré dans l'organisation de ce concours est que les jeunes ne participent pas à la remise des résultats, en particulier ceux qui touchent un prix. Je remercie les directeurs et moniteurs JT pour l'encadrement durant ces journées.

16.2.1 Classement par sections

Selon l'ordonnance, nous aurions dû modifier le classement habituel pour être conforme aux nouvelles catégories de la FST. Toutefois, nous avons décidé de conserver la catégorie adolescents jusqu'à 16 ans et la catégorie JT depuis l'âge de 17 ans pour le classement au niveau du district.

Conformément au règlement du concours, une partie des Ados est prise en compte pour le calcul de la moyenne de chaque section.

Participation		Cours JT								Concours JT			Moyenne			
Section		C1	C2	C3	C4	C5	C6	Tot	C0	JT	Ado	Tx	JT	Ado	Finale	Part %
1	Sauthaux	1	6	0	0	3	1	11	1	10	1	1.40	84.20	85.00	85.39	90.91
2	Charmey	1	6	0	0	3	0	10	9	10	8	1.49	83.00	71.75	84.07	100.00
3	Corbières-Cerniat	0	4	0	0	1	0	5	2	5	2	1.48	82.40	48.50	83.12	100.00
4	Sâles-Vaulruz	3	4	0	0	2	2	11	2	11	2	1.45	81.64	77.50	82.76	100.00
5	Gruyères	3	3	0	0	3	4	13	1	13	0	1.00	82.69	0.00	82.69	100.00
6	Bas-Intyamon	6	5	0	0	0	0	11	2	10	2	1.45	80.30	50.50	81.03	90.91
7	Jaun	1	5	0	0	1	1	8	2	7	1	1.43	79.71	68.00	80.69	87.50
8	Sorens	4	1	0	0	1	1	7	1	7	1	1.43	77.57	64.00	78.49	100.00
9	Haut-Intyamon	4	6	0	0	1	1	12	0	11	0	1.00	77.45	0.00	77.45	91.67
10	La Roche	3	7	0	0	1	1	12	0	12	0	1.00	74.75	0.00	74.75	100.00
11	Echarlens	8	12	0	0	2	3	25	0	17	0	1.00	75.18	0.00	75.18	68.00
12	Vuadens	1	1	0	0	0	0	2	11	1	9	2.09	85.00	62.89	65.10	50.00
13	Hauteville	1	4	0	1	0	1	7	0	5	0	1.00	64.80	0.00	64.80	71.43
	District	36	64	0	1	18	15	134	31	119	26		79.13	40.63	78.12	88.81

16.2.2 Classement individuel des jeunes garçons de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Castella	Romain	Sauthaux	1999	94	38
2	Sudan	Loïc	Gruyères	1997	91	37
3	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	91	37
4	Pythoud	Jérôme	Sâles-Vaulruz	1997	90	38
5	Wittwer	Maik	Jaun	1999	90	37
6	Ruffieux	Jonathan	Corbières-Cerniat	2000	90	37
7	Badan	Karim	Sauthaux	2000	90	34
8	Vuichard	Anthony	Bas-Intyamon	1999	89	36
9	Pasquier	Fabien	Echarlens	1997	89	35
10	Tinguely	Romain	La Roche	1999	88	37
11	Piguet	Julien	Sâles-Vaulruz	1998	88	35
12	Firuz	Samuel	Echarlens	1997	88	34

62 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours.

16.2.3 Classement individuel des jeunes filles de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Pasquier	Jessica	Gruyères	1997	89	35
2	Carnielli	Justine	Sauthaux	1998	87	34
3	Kolly	Alinda	La Roche	2000	87	34
4	Perritaz	Line	Sauthaux	1998	87	34
5	Freiholz	Lucie	Sorens	2000	84	38
6	Philipona	Oriane	Echarlens	1999	80	33
7	Noth	Lucie	Gruyères	1997	80	31
8	Meyrat	Zoe	Jaun	1999	77	27
9	Roch	Mathilde	Haut-Intyamon	2000	71	24
10	Sunier	Noémie	La Roche	1997	63	27
11	Clerc	Justine	Hauteville	1998	47	25

11 tireuses dans cette catégorie ont participé au concours.

16.2.4 Classement individuel des Ados

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Grandjean	Matteo	Sauthaux	2001	91	36
2	Jonin	Sabrina	Bas-Intyamon	2002	90	36
3	Doutaz	Samuel	Gruyères	2001	89	38
4	Castella	William	Haut-Intyamon	2001	89	36
5	Morard	Jonathan	Sorens	2001	87	37
6	Borcard	Paul	Bas-Intyamon	2002	87	35
7	Grandjean	Aymeric	Vuadens	2003	87	33
8	Gothuey	Sam	Gruyères	2002	87	32
9	Dey	Nathan	Sauthaux	2003	85	36
10	Beaud	Anthony	Haut-Intyamon	2002	85	35
11	Mooser	Michaël	Charmey	2001	85	35
12	Duc	Ewen	Charmey	2005	85	35
13	Maag	Simon	Vuadens	2001	85	34
14	Rime	Sébastien	Charmey	2004	85	33
15	Buclin	Simon	Echarlens	2002	85	32

72 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours.

16.2.5 Classement individuel des moniteurs et accompagnateurs

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Eggen	Edgar	Bas-Intyamou	1958	94	38
2	Ottoz	Paul	Sauthaux	1952	91	37
3	Perroud	Yohan	Echarlens	1993	91	37
4	Clément	Valentin	Sorens	1991	91	36
5	Charlet	Eric	Echarlens	1990	91	36
6	Blanc	Frédéric	Bas-Intyamou	1981	91	36
7	Monney	Eric	Vuadens	1995	90	36
8	Risse	Christian	La Roche	1992	89	37
9	Mooser	Sébastien	Charmey	1995	89	36
10	Dupont	Pascal	Sauthaux	1980	89	36
11	Both	Julien	Haut-Intyamou	1987	89	35

26 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours

171 tireurs au concours 2017.



16.3 Finale des individuels du district, à Sauthaux, le 2 septembre 2017

Le 2 septembre 2017, les meilleurs tireuses et tireurs du district se sont affrontés pour la finale des individuels du district au stand de tir de Sauthaux.

Les tireuses et tireurs étaient sélectionnés à l'addition du Concours JT et du Tir en campagne. Pour tirer cette finale, les meilleurs JT Filles de 17 à 20 ans, JT Garçons de 17 à 20 ans et Ados de 8 à 16 ans devaient respectivement avoir un total de 123, 133 et 130 points qualifiant ainsi 48 garçons, 8 filles et 36 Ados, soit 92 jeunes du district. 27 jeunes gens n'ont pas pu se libérer pour participer à la finale. Ce dernier chiffre est élevé et il serait important de mentionner aux jeunes que lorsqu'on est qualifié à une finale, on s'évertue de faire un maximum pour y participer. Il est à se demander s'il ne serait pas plus judicieux de qualifier un nombre moins important de tireurs par catégorie. Nous déplorons aussi la non-participation de toute une section à cette finale.

A l'issue du premier tour de cette finale individuelle, les 6 premiers de chaque catégorie se sont qualifiés pour la passe finale. En cas d'égalité, le résultat de la première passe déterminait le rang. Le programme de tir était identique à celui du concours JT à savoir 3 coups d'essai, 6 coups par coups et une série de 4 coups sur cible A10.

Je remercie la société de tir de Sauthaux de nous avoir permis d'organiser cette finale dans son stand ainsi que pour l'accueil que les membres nous ont réservé.

16.3.1 Classement des individuels des jeunes filles de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale
1	Pasquier	Jessica	Gruyères	1997	84	33	92
2	Perritaz	Line	Sauthaux	1998	91	35	90
3	Freiholz	Lucie	Sorens	2000	79	28	79
4	Kolly	Alinda	La Roche	2000	76	27	77
5	Noth	Lucie	Gruyères	1997	78	30	75
6	Meyrat	Zoe	Jaun	1999	65	27	66



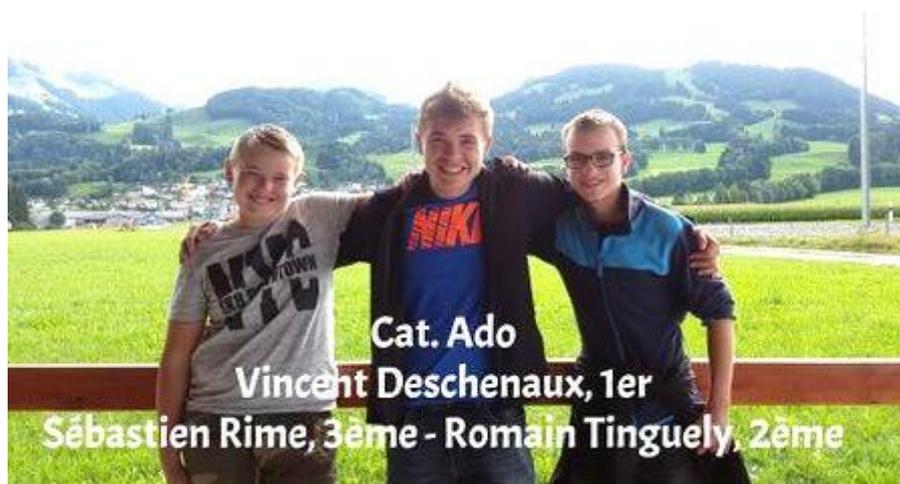
16.3.2 Classement des individuels des jeunes garçons de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale
1	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	90	38	92
2	Vuichard	Anthony	Bas-Intyamou	1999	90	36	91
3	Doutaz	Julien	Gruyères	1998	87	36	90
4	Firuz	Samuel	Echarlens	1997	91	37	88
5	Kolly	Florent	La Roche	1999	88	37	82
6	Liard	Bruno	Sâles-Vaulruz	1998	86	31	78
7	Ropraz	Simon	Sorens	1999	85	36	0
8	Malcotti	David	Corbières-Cerniat	1998	85	36	0
9	Wittwer	Nicolas	Jaun	1997	85	36	0
10	Ruffieux	Jonathan	Corbières-Cerniat	2000	85	35	0
11	Sudan	Loïc	Gruyères	1997	85	33	0
12	Pharisa	Adrien	Bas-Intyamou	2000	85	31	0
13	Rauber	Silvan	Jaun	1998	85	31	0
14	Piguet	Julien	Sâles-Vaulruz	1998	85	31	0



16.3.3 Classement des individuels des Ados

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale
1	Deschenaux	Vincent	Gruyères	2002	86	37	91
2	Tinguely	Romain	La Roche	2001	93	36	89
3	Rime	Sébastien	Charmey	2004	91	37	89
4	Grandjean	Matteo	Sauthaux	2001	92	38	84
5	Kelley	Zaccarie	Hauteville	2001	88	33	81
6	Schibler	Florian	Sauthaux	2001	87	34	74
7	Dey	Nathan	Sauthaux	2003	86	35	0
8	Maag	Simon	Vuadens	2001	85	36	0
9	Hendry	Sean	Charmey	2003	85	33	0
10	Bignon	Aurélien	Bas-Intyamou	2002	85	33	0
11	Doutaz	Samuel	Gruyères	2001	83	33	0
12	Grandjean	Aymeric	Vuadens	2003	82	34	0
13	Borcard	Paul	Bas-Intyamou	2002	82	33	0
14	Buntschu	Arthur	Echarlens	2001	82	32	0
15	Morard	Jonathan	Sorens	2001	81	32	0
16	Scherly	Cédric	La Roche	2001	80	31	0



16.4 Finale cantonale des individuels du canton, 9 septembre 2017 à la Montagne de Lussy

Pour pouvoir participer à cette finale, la qualification se fait à l'addition des résultats du concours JT, du tir principal au cours de jeunes tireurs, du programme obligatoire et du tir en campagne. Les minimas fixés étaient de 348 points pour les jeunes tireurs U19 à U21, 330 points les jeunes tireuses U19 à U21, 340 points pour les jeunes tireurs U17 et 320 points pour les adolescents U13 à U15. La Gruyère qualifiait ainsi 29 jeunes toutes catégories confondues.

Cette année, nos jeunes ne se hissent pas sur les podiums des différentes catégories. A relever les belles performances de Alinda Kolly (La Roche) et Jessica Pasquier (Gruyères) qui se classent respectivement à la 7^{ème} et 8^{ème} place de la catégorie JT Filles U19-U21. Quant à Simon Maag (Vuadens) et Sébastien Rime (Charmey), ils obtiennent respectivement la 5^{ème} et 9^{ème} place de la catégorie adolescents U13 à U17.

16.4.1 Classement finale cantonale JT 17-20 ans garçons, podium 2017

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Bucheli	Fabrice	Liebistorf	1998	92	95	99	187
2	Bertschy	Lionel	Préz-vers-Noréaz	1997	92	93	96	185
3	Stähli	Manuel	Salvenach-Jeuss	1997	91	90	97	181
12	Sudan	Marc	Gruyères	2000	88	89	100	177
14	Doutaz	Julien	Gruyères	1998	84	92	99	176
15	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	92	84	97	176
16	Pythoud	Jérôme	Sâles-Vaulruz	1997	90	86	100	176
17	Sudan	Loïc	Gruyères	1997	89	87	95	176
27	Pythoud	Gilles	Gruyères	1999	87	83	92	170

16.4.2 Classement finale cantonale JT 17-20 ans filles, podium 2017

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Grandgirard	Laetitia	Cugy	1997	89	89	98	178
2	Catricalà	Lindsay	Villarepos-Chandossel	1998	90	87	100	177
3	Vogel	Noemi	Bösingen	1998	85	87	100	172
7	Kolly	Alinda	La Roche	2000	81	85	94	166
8	Pasquier	Jessica	Gruyères	1997	84	81	99	165

16.4.3 Classement finale cantonale Ados, podium 2017

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Krainer	Nicola	Liebistorf	2002	95	89	97	184
2	Baeriswyl	Yanik	St. Ursen	2003	88	94	98	182
3	Boschung	Lilou	Rosé	2003	93	88	100	181
5	Maag	Simon	Vuadens	2001	91	90	95	181
9	Rime	Sébastien	Charmey	2004	86	91	99	177
12	Dey	Nathan	Sauthaux	2003	92	84	97	176
13	Hendry	Sean	Charmey	2003	86	89	97	175
21	Grandjean	Aymeric	Vuadens	2003	82	85	98	167
24	Beaud	Anthony	Haut-Intyamon	2002	83	82	98	165
25	Jonin	Sabrina	Grandvillard	2002	87	77	100	164
27	Doutaz	Samuel	Gruyères	2001	80	84	93	164
30	Mooser	Mikael	Charmey	2001	84	74	96	158
31	Gothuey	Sam	Gruyères	2002	78	80	94	158

16.5 Finale romande à Bôle – Neuchâtel, canton de Fribourg, 14 octobre 2017

Le championnat romand des JT et Ados s'est déroulé dans le canton de Neuchâtel, au stand de tir de Bôle. Chaque canton qualifie 12 JT et 6 adolescents. Les 10 meilleurs résultats JT et les 5 meilleurs résultats adolescents sont pris en compte pour le classement du championnat par équipe, soit par canton.

Les JT et Ados doivent tirer lors du premier tour, 10 coups par coups et 5 coups de série. Pour la finale individuelle (2^{ème} tour), une passe de 10 coups à 10 points est tirée.

Délégation fribourgeoise :

Les jeunes qualifiés pour ce championnat romand étaient ceux qui avaient réalisé le meilleur résultat lors de la finale individuelle cantonale. Dans la catégorie JT, Marc Sudan (Gruyères) se qualifie pour participer à cette finale. Julien Doutaz (Gruyères) était de réserve pour ce championnat. Dans la catégorie adolescent, Simon Maag se qualifie en 5^{ème} position.

Vous constaterez d'après les résultats ci-dessous que nos jeunes ont fait honneur à notre canton. Effectivement, notre canton se classe en première position que ce soit dans la catégorie jeunes tireurs ou dans la catégorie adolescents. Nous pouvons sans réserve féliciter ces jeunes.

16.5.1 Classement des délégations cantonales

Jeunes tireurs (10 meilleurs résultats)		
Rang	Canton	Résultat
1	Fribourg	1327
2	Vaud	1305
3	Jura	1293
4	Berne	1272
5	Valais	1266
6	Neuchâtel	1253
7	Genève	1167

Adolescents (5 meilleurs résultats)	
Canton	Résultat
Fribourg	662
Valais	646
Jura	639
Vaud	627
Berne	623
Neuchâtel	601
Genève	558

16.5.2 Classement de la catégorie JT

Rang	Nom	Prénom	Année de naissance	Qualification	Finale	Coup Profond Série	Total
1	Déruaz	Marc	1998	137	95	97	232
2	Romang	Fabio	1999	138	93	97	231
3	Simik	Martin	1999	141	89	98	230
4	Bertschy	Lionel	1997	136	88	91	224
7	Bucheli	Fabrice	1998	136	82	92	218
11	Sudan	Marc	2000	135		95	135
16	Bertschy	Nathan	1999	135		88	135
24	Maradan	Lucien	1998	131		96	131
30	Herren	Sascha	2000	130		91	130
33	Boschung	Noé	2000	129		99	129
34	Baula	Samuel	1997	129		88	129
37	Catricalà	Lindsay	1998	128		89	128
54	Stähli	Manuel	1997	122		94	122
67	Grandgirad	Laetitia	1997	116		89	116

83 classés

16.5.3 Classement de la catégorie Ado

Rang	Nom	Prénom	Année de naissance	Qualification	Finale	Coup Profond Série	Total
1	Maag	Simon	2001	133	95	92	228
2	Krainer	Nicola	2002	138	91	95	229
3	Boschung	Lilou	2003	133	84	87	217
12	Baechler	Noé	2001	130		91	130
13	Aeby	Géraldine	2001	128		86	128
22	Baeriswyl	Yanik	2003	124		97	124

La passe de la finale est déterminante pour le classement. Simon Maag ayant obtenu 95 points à la finale se classe en première position.

42 classés



Simon Maag (Vuadens) au centre

16.6 Championnat de groupe

L'objectif de l'année 2016 avait été partiellement réalisé. Par conséquent, il a été reconduit. Pour rappel, chaque section avait pour objectif de participer à raison d'un groupe JT et/ou Ado au minimum si les effectifs le permettaient. Les groupes JT (U17 à U21) doivent être composés de 4 filles ou garçons d'une même société tandis que les Ados (U10 à U15) de 3 jeunes. En fonction des effectifs, à l'exception d'une section, chacune pouvait y participer à raison d'un groupe JT au minimum. Pour les adolescents, 2 sections sur les 13 pouvaient constituer un groupe. 3 sections organisant un cours JT n'ont pas atteint l'objectif initial pour la constitution d'un groupe JT. Pour la catégorie adolescent, les deux sections pouvant constituer des groupes ont largement pris part à ce championnat.

Un groupe JT supplémentaire a été enregistré par rapport à 2016 tandis que chez les adolescents, le nombre de groupes reste stable avec 5 groupes. Je remercie les responsables et moniteurs JT pour leur contribution et j'encourage les sections qui n'ont pas constitué de groupe chez les JT de le faire pour l'année 2018.

En 2017, nous avons organisé une finale de district du championnat de groupe. Les groupes avaient un premier tour éliminatoire dans leur stand puis les 8 premiers groupes JT et les 3 premiers groupes Ados se qualifient pour la finale de district. Pour la qualification cantonale, les résultats du tour éliminatoire en stand et les résultats de la finale de district s'additionnent. Ce sont 30 groupes JT, toutes sections fribourgeoises confondues, qui peuvent être qualifiés à cette finale cantonale. 24 groupes sont répartis dans les différents districts. Les 6 derniers groupes se qualifient à cette finale s'ils sont classés dans les meilleurs groupes du canton. Pour le district de la Gruyère, les 5 meilleurs groupes du district sont qualifiés pour la finale cantonale. Sur les 6 groupes restant, aucun groupe supplémentaire du district ne s'est qualifié.

Pour les adolescents, le canton a pris le parti de ne pas organiser de finale cantonale. Les groupes qui se qualifient, s'affronteront directement en finale suisse. Ce sont les 36 meilleurs groupes sur la Suisse qui peuvent prendre part à cette finale. De ce fait, leur qualification s'est faite à l'addition du tour éliminatoire en stand et de la finale de district. Malheureusement, aucun groupe du district ne s'est qualifié pour la finale suisse.

Les programmes du premier tour en stand, de la finale de district et cantonale sont identiques, à savoir, 3 coups d'essai, 6 coups par coups et 4 coups de série sur cible A10.

16.6.1 Eliminatoire de district, tour en stand

Groupes JT (U17 à U21)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Gruyères	Gruyères I	360	92
2	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon JT I	343	88
3	Sâles-Vaulruz	Sâles-Vaulruz I	337	86
4	Sauthaux	Sauthaux	334	86
5	Charmey	Charmey JT	322	90
6	Sâles-Vaulruz	Sâles-Vaulruz I	321	84
7	Jaun	Jaun	318	84
8	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon JT 2	318	84
9	Echarlens	Echarlens I	317	84
10	Haut-Intyamon	Haut-Intyamon	316	84
11	Gruyères	Gruyères II	306	86
12	Corbières-Cerniat	Corbières-Cernait	299	86
13	Echarlens	Echarlens II	271	76

8 groupes ont participé à la finale de groupe du district.

Groupes Ados (U10 à U15)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Vuadens	Vuadens I	249	87
2	Charmey	Charmey Ado I	230	83
3	Vuadens	Vuadens II	215	74
4	Vuadens	Vuadens III	202	71
5	Charmey	Charmey Ado II	190	72

16.6.2 Finale de district

Groupes JT (U17 à U21)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Gruyères	Gruyères	353	92
2	Sauthaux	Sauthaux	352	90
3	Sâles-Vaulruz	Sâles-Vaulruz I	340	92
4	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon I	336	88
5	Jaun	Jaun	333	93
6	Charmey	Charmey JT	325	82
7	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon JT II	310	86
8	Sâles-Vaulruz	Sâles-Vaulruz II	298	81

Groupes Ados (U10 à U15)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Charmey	Charmey Ado	241	83
2	Vuadens	Vuadens I	226	88
3	Vuadens	Vuadens I	214	78

16.7 Finale cantonale à la Montagne de Lussy, le 19 août 2017

Les groupes JT des sociétés de tir de Gruyères, Sauthaux, Sâles-Vaulruz, Bas-Intyamon et Jaun ont été qualifiés pour cette finale cantonale de groupe.

16.7.1 Classement des JT (27 groupes de 4 tireurs classés)

Rang	Section	Résultat 1er tour	Résultat 2ème tour	Résultat du groupe
1	Liebistorf 1	359	366	725
2	Prez et environ	355	365	720
3	Salvenach-Jeuss	344	362	706
9	Sâles-Vaulruz	333	330	663
11	Gruyères	331	330	661
20	Sauthaux	319	318	637
25	Bas-Intyamon	304	298	602
27	Jaun	260	301	561

16.8 Finale suisse à Emmen, le 23 septembre 2017

Aucun groupe de la Gruyère n'est parvenu à se qualifier pour la finale suisse tant chez les JT que chez les Ados. Les résultats sont disponibles sur le site de la FSTS.

16.9 Finale suisse JU+VE à Thoune, le 28 octobre 2017

Le second objectif des sections était de participer aux qualifications de la finale suisse JU+VE à raison d'un JT et/ou Ado au minimum. Chaque section recevait, en fonction de l'effectif 2016, un certain nombre de feuilles de stand pour tirer cette qualification à domicile. Les jeunes sélectionnés dans les sections pouvaient choisir de tirer le programme au Fass 90 ou à la carabine standard. Le tir était composé de 2 fois 10 coups par coups. Le nombre de coups d'essai étant libre.

5 sociétés ont participé à cette qualification représentant ainsi 16 tireurs, soit 2 Ados et 14 JT dont 2 tireurs à la carabine standard. Fabien Gremaud (JT-F90), Sauthaux, Simon Maag (JT-F90), Vuadens, et Florian Schibler, Sauthaux, (JT-F90) ont réussi à se qualifier pour la finale suisse JU+VE à Thoune.

En comparaison à 2016, la participation est identique. En revanche, 2 sections de moins participent à cette qualification. Selon l'effectif des cours, nous pouvons parfaitement imaginer une augmentation massive à ce concours.

16.9.1 Classement des JT-F90 (201 classés)

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1er tour	Finale	Total
1	Krainer	Nicola	Cordast	2002	187	93	280
2	Imholz	Kilian	Erstfeld	1998	188	92	280
3	Schumacher	Gian	Hagneck	2000	188	92	280
60	Maag	Simon	Vuadens	2001	179		179
200	Schibler	Florian	Sauthaux	2001	129		129

16.10 Challenges et divers

Au moment de l'édition du rapport, les challenges et prix divers attribués par le canton n'étaient pas connus. Le palmarès de ces prix se trouve dans le rapport cantonal.

16.11 Conclusion et remerciements

La saison 2017 s'est dans l'ensemble bien déroulée et comme vous l'aurez certainement lu, les effectifs sont stables. Chaque année, nous essayons de nous fixer des objectifs lesquels ont partiellement été réalisés et seront probablement reconduits en 2018.

Nous essayons chaque année de partager nos expériences au sein des sociétés afin de peut-être donner des idées à d'autres par exemple sur la manière de recruter nos jeunes ou de gérer les cours et les concours. Effectivement, il est important que nos jeunes se sentent encadrés par des personnes responsables et motivées à les faire évoluer que ce soit dans le cadre des cours ou au sein des sociétés.

Je me permettrai de mentionner un bémol quant à la gestion administrative de certaines sections qui n'ont pas forcément respecté les délais ou qui n'ont pas consenti à participer à certains concours (groupes, finales individuelles et JU+VE). Je souligne l'importance de respecter ces échéances et ces participations sans quoi les conséquences peuvent être négatives pour l'ensemble du district.

Chaque année, je répète qu'il est nécessaire d'intégrer nos jeunes dans nos sociétés. Il s'agit de l'avenir d'un sport traditionnel, ancré dans notre culture mais qui n'a malheureusement plus bonne presse, d'où la nécessité de les garder au sein de nos sociétés. Dès lors, je préconise et j'encourage les responsables et les moniteurs de tir à favoriser les tirs internes de leur société ainsi que les tirs externes. Nos jeunes pourront ainsi bénéficier des conseils d'anciens et progresser dans notre sport.

La saison 2017 était une année particulière pour la responsable JT due à l'organisation en partie du Tir en campagne. Mon implication dans cette manifestation a eu quelques conséquences négatives sur ma fonction de responsable. Je n'ai malheureusement pas pu être aussi disponible que souhaitée et n'ai pas réussi à m'impliquer dans les projets en cours, notamment sur la création d'une relève.

Je profite de ce rapport pour remercier mes collègues du comité qui m'ont aidé dans l'organisation des différents concours tout au long de la saison écoulée.

Pour conclure, je reste satisfaite de l'engagement des responsables et des moniteurs JT ainsi que des jeunes très bien disciplinés. Malgré mon indisponibilité par moment, j'espère avoir tout de même pu contribuer au soutien de nos responsables. Je les remercie vivement pour leur implication et l'encadrement qu'ils apportent à ces jeunes. Je les encourage à garder leur proactivité et me réjouis de les retrouver lors de la saison 2018.

*Léonie SUDAN
Responsable des JT du district de la Gruyère*

17. Association des Matcheurs de la Gruyère Résultats - 2017

17.1 Championnat Gruérien 300m – sport – 2 positions

		Arme	Couché			A genou			Total
1.	Remy Clément	St.	97	92	98	81	86	91	545
2.	Remy Bernard	St.	93	95	95	87	89	86	545
3.	Gachet Gilbert	Fass 90	92	92	92	80	80	82	538 *
4.	Gachet Jérôme	Fass 90	90	87	88	73	85	83	526 *

Les armes d'ordonnance reçoivent 20 points de bonifications (*)

17.2 Championnat Gruérien 300m – couché

		Arme							Total
1.	Remy Clément	St.	97	92	98	95	97	95	574
2.	Gothuey André	Al.	97	94	94	94	94	97	570
3.	BeaudBernard	St.	94	93	97	97	91	97	569
4.	Sébastien D.	Fass 03	90	91	94	93	94	91	568 *
5.	Gachet Gilbert	Fass 90	92	92	92	92	92	92	567 *
6.	Remy Bernard	St.	93	95	95	95	94	94	566
7.	Luthy Walter	Al.	96	93	94	94	94	92	563
8.	Ropraz Tristan	St.	92	92	93	92	94	92	555
9.	Gachet Jérôme	Fass 90	90	87	88	88	89	91	548 *

Les armes d'ordonnance reçoivent 15 points de bonifications (*)

17.3 Championnat Gruérien pistolet - 10 mètres AC

*Le vendredi 13 Janvier 2017, au stand AC de Bulle, **JEUNESSE***

1er	Krähenbühl Léo	130
2e	Pasquier Aymeric	123
3e	Fuchs Noémie	121
4e	Jaquet Antoine	112

*Le vendredi 13 Janvier 2017, au stand AC de Bulle, **JUNIOR***

1er	Bruegger Johan	328
2e	Fellay Yann	277

*Le vendredi 13 Janvier 2017, au stand AC de Bulle, **ELITE***

1er	Mornod Jean-Jacques	367
2e	Robert Nicole	362
3e	Alvarez José	358
4e	Pasquier Gérald	349
5e	Rigolet Joseph	345
6e	Kaesar Philippe	340
7e	Von Allmen Gérard	294

17.4 Championnat Gruérien pistolet – 25 et 50 mètres

Le mercredi 28 juin 2017, au stand du Verdél à Bulle, 50 mètres A

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1er	Alvarez	José	519
2^{ème}	Grangier	Samuel	515
3^{ème}	Mornod	Jean-Jaques	505
4^{ème}	Robert	Nicole	454
5^{ème}	Rigolet	Joseph	452
6^{ème}	Castella	Flavian	419

Le Samedi 19 Aout 2017, au stand du Verdél à Bulle, 25 mètres C

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1er	Mornod	Jean-Jacques	556
2^{ème}	Robert	Nicole	546
3^{ème}	Rime	Marc	545
4^{ème}	Castella	Flavian	538
5^{ème}	Friedli	Mathieu	478
6^{ème}	Andrey	Lauriane	461

JT

Le Samedi 14 juin 2017, au stand du Verdél à Bulle, 50 mètres B

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1er	Mornod	Jean-Jacques	554
2^{ème}	Carillo	Marc	554
3^{ème}	Rigolet	Josephe	544
4^{ème}	Rime	Marc	540
5^{ème}	Robert	Nicole	531

*Flavian CASTELLA
Compétition pistolet Matcheurs de la Gruyère*

17.5 Match inter-Gruyère air comprimé carabine 10m

CLASSEMENT PAR EQUIPES

1.	GRUYERE	9 tireurs, 9 résultats	378.00
2.	PAYS-D'ENHAUT	5 tireurs, 5 résultats	359.80
3.	SAANENLAND	4 tireurs, 4 résultats	358.75

CLASSEMENT INDIVIDUEL

1.	LENGE	Roberto	FR	E	98	96	96	95	385
2.	OVERNEY	Sébastien	FR	E	97	96	93	96	382
3.	AT	Rémy	FR	J	93	96	94	98	381
4.	LENGEN	Alexandra	FR	D	98	93	93	97	381
5.	BASSET	Thomas	FR	E	95	93	96	94	378
6.	WAEBER	Lauriane	FR	D	97	93	91	96	377
7.	PRIVET	Bertrand	FR	E	96	95	95	91	377
8.	GACHET	Siméon	FR	E	96	91	95	89	371
9.	PILET	Johann	VD	J	89	95	91	95	370
10.	MONNEY	Pierre	FR	E	92	93	92	93	370
11.	HENCHOZ	Patrick	VD	E	89	92	91	95	367
12.	PERROD	Stephan	VD	E	96	90	86	94	366
13.	WINGEIER	Martin	BE	E	89	87	94	92	362
14.	MATTI	Hubert	BE	E	88	89	92	92	361
15.	REICHENBACH	Dani	BE	E	89	90	93	88	360
16.	HENCHOZ	Denis	VD	E	82	91	91	89	353
17.	ZUMBRUNNEN	Reinhard	BE	E	86	86	89	91	352
18.	BERDOZ	François	VD	E	84	89	89	81	343

Olivier RISSE
Compétition AC carabine Matcheurs de la Gruyère

17.6 Match inter-Gruyère 300 m / arme standard et carabine

Equipes - Mannschaften

1	Saenenland BE	6 résultats	554.000 pts
2	Pays d'Enhaut VD	2 résultats	551.000 pts
3	Gruyère FR	7 résultats	540.286 pts

			P1	P2	P3	P4	P5	P6	<i>Couché liegend</i>	<i>Debout stehend</i>	<i>Genou kniend</i>	<i>Bonif.</i>	<i>Total</i>		
1	Reichenbach Daniel	BE	Fs	97	97	96	96	96	90	290	282		572	pts	
2	Stauffer Rudolf	BE	Fs	94	96	96	91	92	92	286	275		561	pts	
3	Perren Pierre-François	VD	Fs	96	98	94	88	91	93	288	272		560	pts	
4	Matti Hubert	BE	Fs	89	97	95	92	87	95	281	274		555	pts	
5	Matti Marc	BE	Fs	97	95	93	93	86	91	285	270		555	pts	
6	Ropraz Tristan	FR	Fs	98	98	98	86	87	88	294	261		555	pts	
7	Gachet Gilbert	FR	Fas	91	93	90	81	89	89	274	259	20	553	pts	
8	Gothuey André	FR	Fs	96	95	94	87	90	85	285	262		547	pts	
9	Doutaz Léon	FR	Fs	93	99	93	85	88	87	285	260		545	pts	
10	Würsten Ueli	BE	Fs	88	97	94	83	88	93	279	264		543	pts	
11	Henchoz Patrick	VD	Fs	92	94	93	87	88	88	279	263		542	pts	
12	Wingeier Martin	BE	3P	97	95	88	88	82	78	192	176	160	10	538	pts
13	Zbinden Pierre-Alain	FR	Fs	92	97	88	85	85	88	277	258		535	pts	
14	Remy Bernard	FR	Fs	96	94	98	83	85	76	288	244		532	pts	
15	Remy Clément	FR	Fs	88	93	92	85	79	78	273	242		515	pts	

Résultats par positions

Couché/liegend

Carabine 3 P/Stutzer: **Wingeier Martin** 192 pts

Karab.: **Ropraz Tristan** 294 pts
Fusil standard **Reichenbach Daniel** 290 pts

Debout / Stehend

Carabine 3 P/Stutzer: **Wingeier Martin** 176 pts

A Genou / Kniend

Carabine 3 P/Stutzer: **Wingeier Martin** 160 pts

Karab.: **Reichenbach Daniel** 282 pts
Fusil standard **Stauffer Rudolf** 275 pts

17.7 Match inter-Gruyère carabine 50m

Equipes - Mannschaften

1 Pays d'Enhaut VD	3 résultats	543.333	pts
2 Gruyère FR	7 résultats	540.857	pts
3 Saanenland BE	6 résultats	526.500	pts

Résultats individuels

Einzelresultate

			<i>Genou kniend</i>		<i>Couché liegend</i>			<i>Debout stehend</i>			<i>Total</i>	
1	Overney Sébastien	FR	94	93	187	95	98	193	93	97	190	570 pts
2	Henchoz Patrick	VD	94	91	185	98	99	197	88	92	180	562 pts
3	Basset Thomas	FR	93	89	182	98	98	196	91	85	176	554 pts
4	Reichenbach Daniel	BE	95	98	193	96	98	194	82	82	164	551 pts
5	Pilet Johann	VD	96	88	184	99	98	197	79	87	166	547 pts
6	Dohner Martin	FR	93	93	186	95	94	189	88	84	172	547 pts
7	Moret Sophie	FR	88	95	183	97	96	193	76	88	164	540 pts
8	Wingeier Martin	BE	93	90	183	96	96	192	76	84	160	535 pts
9	Passaplan François	FR	90	90	180	95	95	190	84	79	163	533 pts
10	Zbinden Pierre-Alain	FR	95	91	186	98	97	195	72	77	149	530 pts
12	Stauffer Ruedi	BE	89	94	183	94	99	193	77	72	149	525 pts
13	Matti Hubert	BE	91	93	184	96	94	190	80	71	151	525 pts
14	Henchoz Denis	VD	88	93	181	93	96	189	76	75	151	521 pts
15	Würsten Ueli	BE	94	94	188	94	94	188	74	71	145	521 pts
16	Blanc David	FR	87	84	171	93	96	189	81	71	152	512 pts
17	Zumbrunnen Reinhard	BE	84	85	169	95	93	188	73	72	145	502 pts

Résultats par positions

Stellungsbestresultate

A Genou / Kniend	1	Reichenbach Daniel	193 pts
	2	Würsten Ueli	188 pts
Couché/liegend	1	Henchoz Patrick	197 pts
	2	Pilet Johann	197 pts
Debout / Stehend	1	Overney Sébastien	190 pts
	2	Henchoz Patrick	180 pts

Albert RISSE
Président des Matcheurs de la Gruyère

**Médailles
Coupes
Challenges
Pin's
Croix de fête
Prix de sociétés
Autocollants
Porte-clefs
T-Shirts
Articles textiles**



LOUIS IMHOF SA

Médailleur

Catalogues en ligne

www.imedaille.ch

2852 Courtételle

Vieux-Moulin 46 - Tél. + Fax: 032 422 39 14

E-Mail : imedaille@bluewin.ch